

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9759

Mardi 1<sup>er</sup> Novembre 2022

L'OFI inaugure sa série de tables rondes par une conférence appelant à "une révision en profondeur du Code de la famille pour la protection de la société"

*Hanane Rihab : L'élargissement du pouvoir discrétionnaire des juges dans certaines affaires a donné lieu à des interprétations conservatrices incompatibles avec le Maroc du troisième millénaire*



Ph. Lmoussaoui

**Omar Hilale démystifie les allégations au sujet des détenus de Gdim Izik**

Page 4

**Consensus autour de l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour des travaux du Sommet arabe**

Page 2

**"Le djihad en héritage sur le territoire belge", ou les mécanismes de transmission de la violence dans les familles**

Page 12

## Consensus autour de l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour des travaux du Sommet arabe

# Actualité



Les ministres arabes des Affaires étrangères, réunis dimanche à Alger dans le cadre des travaux préparatoires du Sommet du Conseil de la Ligue arabe, sont parvenus à un consensus sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour, a affirmé le secrétaire général adjoint de l'organisation panarabe, Housam Zaki.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de cette réunion préparatoire du 31<sup>e</sup> Sommet de la Ligue arabe, prévu les 1<sup>er</sup> et 2 novembre, Zaki a indiqué que le projet d'ordre du jour de cette manifestation porte sur l'ensemble des

développements liés aux crises dans plusieurs pays arabes, dont la Libye, le Yémen et le Soudan, notant que des projets de résolution spécifiques ont été préparés pour chaque point.

Et de faire état de convergence de vues autour de l'ensemble des projets de résolution présentés, ajoutant que tous les points inscrits à l'ordre du jour des travaux du Sommet ont été maintenus.

Le SG adjoint de la Ligue arabe a assuré que les réunions des ministres arabes des Affaires étrangères ont repris ce dimanche dans une ambiance conviviale et de respect mutuel.

Le Maroc est représenté à cette réunion par une délégation présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et composée de l'ambassadeur du Maroc en Égypte et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Ahmed Tazi, du directeur de l'Orient, du Golfe, des Organisations arabes et islamiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE, Fouad Akhrif et du chef de division des Organisations arabes et islamiques au ministère, Abdelali Al-Jahed.

## Coopération africaine en matière d'audio-visuelle

À l'invitation de Rémi Moretti, président de la Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication du Bénin et secrétaire exécutif permanent du Réseau des Instances Africaines de régulation de la communication (RIARC), Latifa Akhbarbach, présidente de la HACA et présidente en exercice du RIARC, a effectué récemment une visite de travail au siège du réseau à Cotonou au Bénin.

Première mission sur le continent de Mme Akhbarbach, en sa qualité de nouvelle présidente de la plateforme panafricaine des régulateurs de médias, cette visite de travail a permis la tenue d'une série de réunions de concertation et de coordination relatives à la gouvernance du réseau ainsi qu'aux prochaines échéances de l'agenda de cette organisation continentale qui réunit des instances membres issues de 37 pays africains anglophones, francophones, arabophones et lusophones.

La présidente de la HACA, qui était accompagnée de Talal Salahdine, point focal du RIARC et manager des affaires africaines et internationales au sein de l'Instance, a ainsi examiné avec son homologue béninois qui assure le Secrétariat Exécutif du Réseau panafricain les objectifs prioritaires de la feuille de route du RIARC pour la période 2023-2024, de même que les aspects thématiques et organisationnels liés à la tenue de la prochaine réunion du comité d'orientation, rendez-vous statutaire clé dans la planification et le suivi de la mise en œuvre des activités du réseau.



Tout en exprimant leur mobilisation et leur optimisme quant à la relance des activités du RIARC dans le cadre de la nouvelle configuration du comité exécutif du Réseau qui comprend également René Bourgoïn, président de la HACA de Côte d'Ivoire et nouveau vice-président du Réseau, Mme Akhbarbach et M. Moretti se sont félicités de l'esprit de collégialité et de détermination collective qui a marqué les travaux de la dixième Conférence des Instances de régulation de la communication d'Afrique organisée par la HACA à Marrakech les 21, 22 et 23 septembre dernier.

A cet égard, les deux responsables se sont félicités du consensus qui s'est dégagé concernant le renforcement de l'efficacité du Réseau panafricain et la consolidation de l'expertise et du poids institutionnel des Instances de régulation membres pour faire face aux grandes problématiques en relation avec l'adaptation de la régulation aux bouleversements et changements disruptifs connus par les médias et la communication au niveau global comme dans chacun des pays africains.

## Participation du Maroc à la 1<sup>ère</sup> session ordinaire de la 6<sup>ème</sup> législature du Parlement panafricain à Johannesburg

La première session ordinaire de la sixième législature du Parlement panafricain (PAP), s'est ouverte officiellement, lundi au siège de l'institution à Midrand, en Afrique du Sud, en présence des législateurs des cinq Caucuses d'Afrique, dont ceux du Maroc.

Plusieurs parlementaires de différents pays ont, à cette occasion, prêté serment en tant que membres du PAP par une délégation composée d'Aydi Yousef de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Abdessamad Haïker du Parti justice et développement (PJD), Laïla Dahi du Rassemblement national des indépendants (RNI), Khadija Arouhal du Parti du progrès et du socialisme (PPS) et Hanaa Benkhair de l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM).

La séance d'ouverture officielle, présidée par

Fortune Charumbira, président du PAP, a été marquée par la présentation de messages de solidarité de Patricia Scotland KC, secrétaire générale du Commonwealth, Rawhi Fattouh, président du Conseil national palestinien et Sidie Mohamed Tunis, président du Parlement de la CEDEAO.

La première session ordinaire de la sixième législature de l'institution législative panafricaine et ses réunions connexes ont débuté le 24 octobre par des consultations sur les modifications du règlement intérieur et des réunions des commissions permanentes.

Au cours des prochains jours, les parlementaires africains s'engageront sur diverses questions, notamment un dialogue de haut niveau sur la démocratie, les droits de l'Homme et la gouvernance en Afrique sous le thème "Changements anticonstitutionnels de gouvernement et transitions politiques en Afrique".

La 13<sup>ème</sup> Conférence sur les droits des femmes devrait également avoir lieu en marge de la Session ordinaire, en se concentrant sur «L'autonomisation

et l'inclusion des femmes dans la gouvernance».

En outre, les commissions permanentes du PAP présenteront divers rapports pour débat et adoption par la plénière, à la suite de délibérations fructueuses lors des séances d'août des commissions permanentes. Il s'agit notamment d'un rapport sur l'atelier du PAP sur le thème de l'UA pour 2022, un rapport sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, un débat sur l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine, ainsi que des recommandations et des résolutions sur la migration de main-d'œuvre en Afrique.

Le PAP est une Assemblée consultative de l'UA qui regroupe les députés des pays membres de l'Union africaine. Il a été créé en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installé officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004.

Chaque Etat membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs Parlements ou organes législatifs nationaux.

L'OFI inaugure sa série de tables rondes par une conférence appelant à "une révision en profondeur du Code de la famille pour la protection de la société"

## Hanane Rihab : *L'élargissement du pouvoir discrétionnaire des juges dans certaines affaires a donné lieu à des interprétations conservatrices incompatibles avec le Maroc du troisième millénaire*

L'Organisation des femmes itihadies (OFI) a tenu, samedi dernier au siège central du parti à Rabat, une conférence nationale pour «une révision en profondeur du Code de la famille assurant la protection de la société» dans le cadre d'une série de rencontres et de tables rondes lancées par l'OFI aux niveaux régional et national.

Le Code de la famille a constitué lors de son adoption en 2004, selon la secrétaire nationale de l'OFI, Hanane Rihab, une révolution culturelle et sociale dans la marche du Maroc vers la modernisation et l'équité.

Mais, 18 ans après son adoption, l'expérience et la pratique judiciaires ont démontré qu'il est grand temps pour l'évaluation et le redressement dudit Code, dans le but d'améliorer le cadre juridique afin de promouvoir et préserver les droits de toutes les parties dans la famille, en particulier les enfants et les femmes, car ils sont les catégories les plus vulnérables.

Selon Hanane Rihab, l'élargissement du pouvoir discrétionnaire des juges dans certaines affaires, comme la polygamie et le mariage des mineures, a donné lieu à des interprétations conservatrices totalement incompatibles avec le Maroc du troisième millénaire, alors que les finalités du législateur étaient justement de mettre fin au mariage des mineures et de réduire au maximum la polygamie.

En ce sens, la secrétaire nationale de l'OFI a salué, au nom de toutes les militantes itihadies, la teneur du discours de S.M le Roi, Mohammed VI, prononcé à l'occasion de la Révolu-



tion du Roi et du Peuple, dans lequel le Souverain a appelé à la révision des dispositions du Code de la famille.

Dans son intervention, Malika Zakhnini, professeure à la Faculté de droit de Béni Mellal, a appelé, elle aussi, à l'adoption d'un nouveau Code de la famille garantissant l'égalité homme-femme, car celle-ci constitue un préalable à l'édification d'un Etat démocratique et moderniste.

Elle a souligné que les femmes itihadies et l'USFP n'ont jamais disso-

cié la lutte pour la démocratisation de l'Etat de celle de la démocratisation de la société, estimant que tout changement sociétal souhaité ne peut se réaliser que par l'implication de toutes les composantes de la société.

A cet égard, Malika Zakhnini a appelé à l'extirpation de toutes les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes du Code de la famille, car cela est une condition sine qua non à l'édification d'un Etat démocratique.

L'intervention de Souad Bennour, professeure à la Faculté de droit

de Casablanca, a porté sur la situation des enfants illégitimes ou issus d'une relation extraconjugale entre les conventions internationales, les lois nationales et la jurisprudence.

Elle a révélé des chiffres alarmants concernant l'exacerbation de ce phénomène, soulignant que 11,43% des enfants naissent hors de l'institution du mariage.

Souad Bennour a également critiqué ce qu'elle a appelé «la schizophrénie» du législateur marocain. En effet, le Maroc approuve des conventions internationales et reconnaît leur suprématie sur la loi nationale, mais le législateur adopte des lois dont certaines dispositions vont à l'encontre desdites conventions.

Un exemple qui montre la «schizophrénie» du législateur, est le mariage des mineures qui est soumis, dans le Code de la famille, à une autorisation judiciaire préalable et à des conditions strictes que le juge doit vérifier, alors que le Code pénal dispose que l'enlèvement ou le détournement d'une mineure est un crime et son ravisseur peut encourir une peine dépassant 4 ans.

Pour sa part, Fatna Serhane, professeure de droit de la famille à la Faculté de droit de Casablanca, a souligné que la révision en profondeur des dispositions du Code de la famille est devenue une nécessité absolue, ajoutant que cette révision devrait être précise pour éviter toute

confusion dans l'interprétation du texte de loi.

Quant à Meriem Jamal El Idrissi, avocate au barreau de Casablanca, elle a estimé dans son intervention que l'application de l'article 49 du Code de la famille a dévoilé le manque d'unification de l'interprétation jurisprudentielle et son incapacité à garantir l'autonomisation des femmes marocaines. A noter que ledit article dispose que «des deux époux disposent chacun d'un patrimoine propre. Toutefois, les époux peuvent se mettre d'accord sur les conditions de fructification et de répartition des biens qu'ils auront acquis pendant leur mariage».

Atika Louziri a, de son côté, affirmé que le Code de la famille est injuste envers les femmes, tout en plaidant pour une révision globale de ses dispositions pour l'harmoniser avec les conventions internationales et la Constitution de 2011, et ce en vue de protéger aussi bien la famille que la société tout entière.

Il y a lieu de signaler que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des rencontres organisées par l'OFI dans le but d'approfondir le débat en vue d'aboutir à l'élaboration d'un mémorandum de plaidoirie pour la révision du Code de la famille. D'autres rencontres et tables rondes seront organisées prochainement par l'OFI à ce sujet.



# Omar Hilale démystifie les allégations au sujet des détenus de Gdim Izik



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a dénoncé, à New York, les campagnes de désinformation fomentées par le groupe séparatiste armé le "polisario" et son parrain, l'Algérie, au sujet des détenus de Gdim Izik poursuivis pour avoir assassiné des éléments non armés de la protection civile et des forces auxiliaires et mutilé leurs corps.

Répondant à une question sur des allégations relatives aux détenus de Gdim Izik, lors de sa conférence de presse suite à l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 2654 sur le Sahara marocain, M. Hilale a souligné que "tous ceux qui sont payés par l'Algérie et abrités dans les hôtels algérois fomentent des campagnes de désinformation au sujet de ces prisonniers".

"Ces détenus ont commis des actes barbares, à l'égard des forces de l'ordre marocaines. Il y a eu 11 morts et 158 blessés dont certains traînent encore des incapacités à vie", a-t-il fait remarquer. Il a rappelé en outre que ces prisonniers ont eu droit à un procès "équitable, transparent et clair", en présence d'observateurs internationaux et locaux ainsi que de leurs avocats. "Ils bénéficient des soins de santé, de télévision, de téléphone fixe et du droit d'étudier et de recevoir des visites familiales", a-t-il martelé, ajoutant qu'ils ne font pas de grève de la

faim et que ces informations sont véhiculées à l'extérieur afin de faire pression sur le Maroc.

M. Hilale a fait remarquer que ces détenus sont traités de manière "digne et respectueuse parce que cela fait partie de nos principes et de nos engagements internationaux", notant que le Maroc "ne se départira jamais de ses valeurs humaines, universelles et humanistes".

L'ambassadeur a, par ailleurs, demandé que la propagande de ces séparatistes "ne doit pas occulter l'essentiel au sujet de leurs crimes et des victimes qui ont perdu leur vie. Ces dernières ont été égorgées et leurs corps déshumanisés", indiquant que les familles des victimes font preuve d'une dignité exemplaire et "ne veulent pas la politisation de cette question. Elles veulent que la justice qui sa réponse à ce défi est à trois niveaux:

Par ailleurs et en réponse à une autre question sur le challenge lancée par l'Algérie au Maroc au sujet de la véracité du recrutement des enfants-soldats dans les camps de Tindouf, M. Hilale a répondu que le Maroc ne se dérobe jamais du challenge de l'Algérie, en expliquant que sa réponse à ce défi est à trois niveaux:

Premièrement, l'Algérie, pays hôte des camps de Tindouf et unique soutien du groupe séparatiste armé, n'as pas remis en question l'authenticité de ces photos qui proviennent sans ambages l'embrigadement de ces enfants

sur son propre territoire, a-t-il dit, arguant que l'Algérie a essayé par le passé de contester la véracité de ces photos, "mais elle a échoué".

Dans ce cadre, l'ambassadeur a rappelé le cas de la dénommée Sultana Khaya qui se prenait en photo en treillis militaire et en Kalashnikov. L'Algérie a tenté en vain de remettre en cause l'authenticité de cette photo, cependant, le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'Homme a vérifié et prouvé l'authenticité de cette photo et décidé en conséquence de retirer le nom de cette séparatiste de la liste des personnes à défendre, a relevé l'ambassadeur.

Mettant au défi le pays hôte des camps de Tindouf sur un deuxième aspect de ce scandale humanitaire et des droits de l'Homme, le diplomate marocain a indiqué que "si l'Algérie et le +polisario+ persistent à nier le recrutement d'enfants dans ces camps, ils n'ont qu'à inviter Virginia Gamba, la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, à visiter les camps à condition qu'elle parle à ces enfants et à leurs parents en tête-à-tête et sans la présence " des séparatistes.

M. Hilale a lancé un troisième défi à l'Algérie en lui demandant de préciser à la communauté internationale combien y a-t-il d'enfants et d'écoles dans les camps, sou-

lignant que cette opération est impossible en l'absence d'un véritable enregistrement et recensement par le Haut-commissariat aux réfugiés. Ce que l'Algérie persiste à refuser depuis près d'un

demi-siècle, a-t-il dit.

Et M. Hilale de conclure que le Maroc, preuves à l'appui, ne cessera jamais de dénoncer le recrutement et l'embrigadement militaire de ces enfants dans les camps de Tindouf.

## Mise en garde contre la collusion du "polisario" avec l'Iran pour déstabiliser l'Afrique du Nord

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a mis en garde, à New York, contre la collusion entre l'Iran, le Hezbollah et le groupe séparatiste armé du "polisario" pour déstabiliser la région de l'Afrique du Nord et du Maghreb.

Répondant à une question sur des informations faisant état de l'acquisition par le "polisario" de drones iraniens, lors de sa conférence de presse tenue suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2654 prolongeant d'un an le mandat de la Minurso, M. Hilale a averti que si cette information s'avère vraie, trois constats s'imposent.

"Sur le plan géopolitique, cela constituera une nouvelle confirmation que nous avons raison depuis deux ans en alertant que l'Iran et le Hezbollah sont en train de s'infiltrer à Tindouf et en Afrique du Nord. Ils sont passés de la formation à l'équipement du +polisario+ avec des drones. Cela est grave", a lancé l'ambassadeur, notant qu'ils "sont en train de déstabiliser notre région après avoir fait de même" notamment au Yémen et en Syrie.

"Ça serait considéré comme un acte gravissime non seulement pour le Maroc, mais pour l'ensemble de la région", a-t-il prévenu.

Sur le plan militaire, cette nouvelle donne, si elle s'avère vraie, constituerait "un game-changer", a-t-il fait observer, soulignant que le Maroc réagira en conséquence. "Ils (les séparatistes) savent que lorsque le Maroc décide de réagir, il le fait de manière appropriée", a tenu à affirmer le diplomate.

Il s'agira aussi d'un "problème moral", a-t-il poursuivi, expliquant qu'au moment où la nouvelle résolution du Conseil de sécurité demande aux organisations internationales d'augmenter leur contribution et que le représentant de l'ONU à Alger évoque le risque de famine (dans les camps de Tindouf), le "polisario" se targue d'avoir reçu des drones iraniens.

Brandissant une photo montrant un modèle de drone iranien le moins cher, M. Hilale a déclaré que son prix oscille entre 20.000 et 22.000 dollars, ce qui équivaut à des rations alimentaires pour 300 personnes pendant une année, des services médicaux en faveur de 500 personnes, outre la scolarisation annuelle de 120 enfants des camps de Tindouf dans le désert algérien.

# Le Parlement andin réitère le sérieux et la crédibilité de l'initiative marocaine d'autonomie



Le Parlement andin a réitéré le sérieux et la crédibilité de l'initiative marocaine d'autonomie comme base pour résoudre la question du Sahara marocain, lors de son Assemblée générale qui s'est tenue du 26 au 29 octobre en Colombie.

Au cours de cette session, à laquelle une délégation de la Chambre des représentants marocaine a participé, "la Commission de la politique étrangère, des relations internationales et de la diplomatie parlementaire", qui est la première commission permanente du parlement andin, a approuvé à la majorité la proposition visant à souligner "le sérieux et la crédibilité de l'initiative marocaine d'autonomie", indique un communiqué de la Chambre, précisant que "la discussion du point relatif à la tentative d'introduction du "Conseil national" de l'entité fantôme en tant que "membre observateur" auprès du Parlement andin, a été rejetée.

De même, l'Assemblée générale

du Parlement andin a, à son tour, approuvé à l'unanimité le rapport de la "Commission de la politique étrangère, des relations internationales et de la diplomatie parlementaire", qui a souligné "le sérieux et la crédibilité de l'initiative marocaine d'autonomie" comme base pour résoudre la question du Sahara marocain, ajoute la même source.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale comprenait l'approbation de deux points liés à la question du Sahara marocain. Le premier point portait sur le soutien à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution réaliste, sérieuse et crédible au conflit artificiel autour du Sahara marocain, tandis que le second point concernait la tentative d'intégrer le pseudo "Conseil national sahraoui", une entité fantôme, en tant que membre observateur auprès du Parlement andin.

Après le vote, plusieurs membres du Parlement andin ont manifesté leur "grande estime pour le Royaume

du Maroc et leur admiration pour le développement tous azimuts qu'il connaît dans tous les domaines, surtout après leur dernière visite au Royaume en juillet dernier", saluant, dans cette même veine, le grand rôle joué par le Maroc dans la promotion de la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine, rapporte le communiqué.

Pour leur part, les membres de la délégation parlementaire marocaine ont salué les "positions fraternelles et honorables" exprimées par le Parlement andin, exprimant la volonté du parlement marocain de continuer à soutenir la coopération distinguée avec le parlement andin, et de travailler à convertir ces relations fortes en programmes d'action concrets qui répondent aux aspirations des peuples andin et marocain, et au développement économique, social et culturel des deux pays.

À cette occasion, les parlementaires ont souligné que cette volonté parlementaire ferme s'inscrit en

droite ligne avec le choix stratégique du Royaume de soutenir la coopération Sud-Sud, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Les membres de la délégation marocaine ont rappelé l'importance des conclusions du premier Forum parlementaire économique "Maroc-Communauté andine", organisé à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale du Parlement andin à Laâyoune en juillet dernier. "Ces conclusions ont mis en avant les immenses opportunités d'échanges commerciaux entre les pays andins et le Maroc, d'autant plus que le Royaume constitue une porte d'entrée solide sur le continent africain et un partenaire fiable pour l'établissement d'un partenariat exemplaire de coopération Sud-Sud".

Lors des rencontres qui se sont tenues avec les parlementaires andins, les membres de la délégation marocaine ont présenté les véritables tenants et aboutissants du conflit

artificiel sur le Sahara marocain, passant en revue les développements les plus importants de ce différend et les acquis obtenus par le Royaume afin de consacrer la marocanité du Sahara et de parachever l'intégrité territoriale, dont le dernier en date est la résolution 2654 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Ont participé aux activités de l'Assemblée générale et du 43<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du Parlement andin, des membres de la Chambre des représentants, Fatine El Ghali et Mohammed Benjelloun Touimi et le membre de la Chambre des conseillers, Abdelkader Salama.

Le Parlement de la communauté andine a été créé le 25 octobre 1979 en tant qu'institution représentant les peuples des cinq pays andins, à savoir la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Chili. Le Parlement marocain a rejoint ce rassemblement parlementaire régional en 2018 en tant que membre observateur et partenaire avancé.

## La Guinée-Bissau réaffirme sa position constante soutenant l'intégrité territoriale du Maroc

La ministre des Affaires étrangères et des Communautés de la Guinée-Bissau, Suzi Carla Barbosa, a réitéré la position constante de son pays soutenant l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

"Nous voulons maintenir la même position constante exprimée depuis 2015, à savoir que la Guinée-Bissau soutient l'intégrité territoriale du Maroc", car nous sommes fidèles à notre engagement, a dit la ministre bissau-guinéenne, dans une déclaration à la presse, vendredi soir à Bissau, à l'occasion de la visite du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Mme Carla Barbosa a indiqué que la visite du ministre marocain vise "à analyser les relations bilatérales non seulement aux niveaux politique et diplomatique, mais aussi dans de nouveaux domaines, à savoir le tourisme et la santé".

Pour la cheffe de la diplomatie bissau-guinéenne, "cette visite sert aussi à démontrer que la relation avec le Maroc est de plus en plus forte".

## Germano Blanco : La majorité du peuple colombien s'oppose à la décision d'établir des relations avec un groupe séparatiste

La majorité du peuple colombien s'oppose à la décision d'établissement de relations avec le polsario, «un groupe séparatiste qui n'est reconnu ni par l'ONU, ni par aucun pays européen ou arabe, à l'exception de l'Algérie», a affirmé le sénateur colombien Germano Blanco, qui plaide pour la révision de cette décision.

M. Germano Blanco a souligné que la signature cette semaine par une majorité de sénateurs colombiens (62 sur 108) d'une motion qui rejette la décision du président Gustavo Petro d'établir des relations avec la pseudo «rasd», constitue un signal fort sur le rejet de cette initiative par la majorité du peuple colombien.

Au Sénat, «nous pensons que la Colombie ne doit pas s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre Etat souverain et que le Maroc mérite tout notre respect», a insisté le sénateur dans un entretien avec la MAP.

« Nous avons des relations bilatérales avec le Maroc depuis 50 ans, des relations reflétées dans des conventions et des accords commerciaux qui font du Royaume un partenaire stratégique pour la Colombie », a ajouté le sénateur Germano Blanco.

Pour ces raisons, « la Colombie, contrairement à ce que font le président Petro et son ministre des Affaires étrangères, ne peut pas établir des relations avec un groupe sépa-

ratiste ».

Le sénateur colombien tient à souligner que la motion de rejet de cette décision a été signée par une majorité de sénateurs du centre-droit et de la gauche, y compris par ceux qui sont des alliés politiques de Gustavo Petro, afin que le gouvernement en place «corrige sa position à l'égard du groupe séparatiste du polsario».

Il a ajouté que la motion insiste sur le fait que la Colombie aspire à «renforcer les relations avec le Maroc (...) que nous considérons comme un partenaire stratégique dans le contexte international actuel et une porte d'entrée à l'Afrique ».

M. Germano Blanco a aussi déploré que la décision du gouverne-

ment colombien, qui ne reflète pas la position de tous les Colombiens, ni celle du Congrès, risque de «détériorer une relation très solide avec le Maroc».

Mardi dernier, une motion entérinée par une majorité écrasante du sénat colombien avait exprimé son "rejet catégorique" et "son désaccord total" avec la décision de Gustavo Petro qui "va à l'encontre des principes fondamentaux de la diplomatie colombienne".

La motion lue en session plénière de la Chambre haute, la plus puissante du Parlement, stipule clairement que "la décision prise par le ministère colombien des Relations extérieures en août dernier (...) a ruiné les excellentes relations que

nous avons toujours entretenues et souhaitons continuer à entretenir avec le Maroc".

Cette motion, initiée par M. Germano Blanco, membre du Parti Conservateur (au pouvoir) et ex-président de la Chambre des Représentants, a été signée par des représentants de neuf partis au Sénat, toutes tendances idéologiques confondues.

Par la suite, plusieurs sénateurs sont intervenus en séance plénière pour s'insurger contre la décision de Petro et exprimer «leur préoccupation par cette reconnaissance d'un groupe armé» par leur pays qui combat lui-même, depuis plusieurs décennies, des groupes armés sur son propre territoire.



## La Russie frappe de nouveau des installations énergétiques

*Une partie de Kiev sans courant*



**"U**ne attaque massive" russe était en cours lundi matin contre des installations énergétiques dans plusieurs régions ukrainiennes, laissant des quartiers de Kiev sans électricité, deux jours après une attaque sur la flotte russe en Crimée, que Moscou a imputée à l'Ukraine avec l'aide du Royaume-Uni.

Au nord de la capitale une quinzaine de soldats et policiers bloquaient la circulation et interdisaient l'accès à la route qui conduit à un site touché, a constaté une équipe de l'AFP. Selon un militaire interrogé par l'AFP, "trois

missiles ont touché leur cible à une centaine de mètres. Il ne faut pas rester là, c'est dangereux car il peut y avoir d'autres frappes". "Les terroristes russes ont, une fois de plus, lancé une attaque massive contre des installations du système énergétique dans un certain nombre de régions", a déploré un conseiller de la présidence ukrainienne, Kyrilo Tymochenko. Selon l'armée ukrainienne, "plus de 50 missiles de croisière ont été lancés" sur l'Ukraine "à l'aide d'avions", depuis le nord de la mer Caspienne et de la région russe de Rostov. A Kiev, au moins cinq explosions ont été enten-

dues tôt lundi par des journalistes de l'AFP. "Une partie de Kiev est sans électricité et dans certaines zones sans eau, à la suite des frappes russes", a rapidement indiqué le maire de la ville, Vitaly Klitschko, sur Telegram.

"Des électriciens travaillent à rétablir l'approvisionnement en électricité sur une installation endommagée qui alimente environ 350.000 appartements à Kiev", a-t-il précisé. La capitale avait déjà été frappée les 10 et 17 octobre notamment par des drones russes de fabrication iranienne, qui avaient touché des infrastructures énergétiques essentielles. Ces nou-

velles frappes massives interviennent après la décision ce week-end de Moscou de suspendre sa participation à l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes, vitales pour l'approvisionnement alimentaire mondial. Deux cargos chargés de céréales ont toutefois quitté lundi les ports ukrainiens et emprunté le corridor maritime humanitaire à destination de la Turquie, selon le site spécialisé Marine traffic.

Douze cargos devaient quitter dans la journée les ports ukrainiens et quatre autres se diriger vers eux, dont l'un, sous pavillon turc, a déjà pris la

mer, a précisé le Centre de coordination conjointe (JCC), chargé de superviser l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes via la mer Noire. Samedi matin, une attaque de drones massive a visé des navires militaires et civils de la flotte russe de la mer Noire stationnés dans la baie de Sébastopol, en Crimée annexée, provoquant la colère de Moscou. Un bateau militaire a été touché. Le ministère russe de la Défense a accusé Londres d'avoir aidé Kiev dans "la mise en œuvre de cet acte terroriste", ce que le Royaume-Uni a fermement nié.

Kiev a, de son côté, dénoncé dimanche des exportations de céréales devenues "impossibles" du fait du blocus russe réinstauré par la Russie, décrivant les accusations russes comme un "faux prétexte". Dans son intervention vidéo quotidienne, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé dimanche soir que "la Russie est la seule responsable du fait que la nourriture va devenir plus chère en Afrique de l'Ouest et en Asie de l'Est. La Russie est la raison pour laquelle la population, en Ethiopie, en Somalie ou au Yémen, va devoir faire face à des pénuries catastrophiques". Les Etats-Unis et l'UE ont condamné le retrait russe de cet accord essentiel conclu en juillet sous l'égide de l'ONU et de la Turquie, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, se disant "profondément préoccupé". Le président américain Joe Biden a lui dénoncé une décision russe "scandalieuse". "Il n'y avait aucune raison pour eux de faire cela", a-t-il déclaré. A Istanbul, le CC a indiqué que la délégation russe participant aux inspections des navires transportant des céréales ukrainiennes s'en retirait "pour une durée indéterminée".

## Poutine tient un sommet Arménie-Azerbaïdjan pour réaffirmer son influence au Caucase

**L**e président russe Vladimir Poutine a reçu lundi les dirigeants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan pour des pourparlers, après de violents affrontements armés entre ces deux pays du Caucase, où Moscou cherche à réaffirmer son influence. Ce sommet intervient un mois après des affrontements frontaliers qui ont fait 286 morts, le plus lourd bilan depuis une guerre en 2020 pour le contrôle du Nagorny-Karabakh, une région disputée entre les deux ex-républiques soviétiques depuis les années 1990. Accaparé depuis huit mois par son offensive contre l'Ukraine, M. Poutine reçoit le Premier ministre arménien Nikol Pachinian et le Président azerbaïdjanais Ilham Aliev pour retrouver son rôle de gendarme du

Caucase, où les Occidentaux mènent leurs propres efforts de médiation. Selon le Kremlin, la rencontre sera consacrée à une discussion des accords mis en place lors d'une médiation de la Russie l'année dernière et à des "mesures supplémentaires pour renforcer la stabilité et la sécurité" dans la région. M. Poutine s'entretiendra également avec les deux dirigeants en tête-à-tête. MM. Pachinian et Aliev sont arrivés à Sotchi, ont annoncé dans la matinée leurs gouvernements respectifs. La guerre à l'automne 2020 entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan avait fait plus de 6.500 morts dans les deux camps et s'était terminée par une déroute militaire arménienne et un accord de paix parainé par Moscou. Des affrontements sporadiques ont toutefois

continué d'éclater, malgré la présence de soldats de la paix russes, que ce soit au Nagorny-Karabakh ou à la frontière reconnue entre les deux pays, comme en septembre. L'Arménie accuse notamment l'Azerbaïdjan de grignoter progressivement son territoire. Erevan avait déjà dû céder des zones dans et autour du Karabakh à Bakou après sa défaite à l'automne 2020. Ces pourparlers sous l'égide de la Russie interviennent au moment où les capitales occidentales ont pris une position plus active dans la médiation du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, Moscou ayant les yeux rivés sur l'Ukraine. Le président du Conseil européen Charles Michel et le président français Emmanuel Macron ont organisé des négociations entre MM. Pachinian et

Aliev à Bruxelles en août. La Russie, qui voit d'un mauvais œil ces initiatives dans une région qu'elle considère comme son pré carré, et l'UE ont échangé de vives critiques ces dernières semaines sur leurs efforts de médiation respectifs. M. Macron avait notamment accusé la Russie de vouloir "déstabiliser" le processus de paix, Vladimir Poutine dénonçant des propos "inacceptables". "La Russie a toujours cherché sincèrement à résoudre les conflits, y compris en ce qui concerne le Karabakh", a plaidé M. Poutine mi-octobre.

Avant les négociations, M. Pachinian a annoncé qu'il était prêt à étendre la présence des 2.000 soldats de la paix russes pour une durée allant jusqu'à 20 ans. "Je suis prêt à signer à Sotchi un document prolongeant le

mandat des casques bleus pour 10, 15 ou 20 ans", a déclaré samedi le Premier ministre arménien. Le président azerbaïdjanais, fort de sa victoire militaire en 2020, a juré de repeupler le Karabakh avec des Azerbaïdjanais, alors que cette région habitée majoritairement par des Arméniens échappe au contrôle de Bakou depuis une première guerre dans les années 1990. Cette guerre avait fait près de 30.000 morts. La Turquie, alliée de Bakou, a aussi avancé des efforts de médiation, son président Recep Tayyip Erdogan ayant récemment rencontré MM. Aliev et Pachinian à Prague. Selon le Kremlin, les discussions de Sotchi porteront aussi sur les "questions de la reconstruction et de l'économie, ainsi que le transport".

# En Inde, l'effondrement d'un pont suspendu fait au moins 132 morts

**A**u moins 132 personnes sont mortes en Inde dans l'effondrement dimanche soir d'un pont piétonnier de l'époque coloniale qui enjambait une rivière dans l'Etat du Gujarat (ouest), a indiqué lundi la police locale.

Les autorités ont estimé que 500 personnes, y compris des femmes et des enfants, célébraient une fête religieuse sur le pont et aux alentours, lorsque les câbles qui le soutenaient ont cédé peu après la tombée de la nuit. Pour l'heure, le bilan de l'accident est d'au moins 132 morts, a déclaré lundi matin l'inspecteur général du district de Rajkot, Ashok Kumar Yadav. "Jusqu'à présent, 132 personnes sont mortes dans l'effondrement du pont. Nous n'avons pas encore reçu la liste des personnes décédées", a précisé M. Yadav à l'AFP.

Selon des sources de l'administration du district, la plupart des personnes décédées sont des femmes et des enfants. Le gouvernement de l'Etat a nommé une équipe de cinq enquêteurs pour déterminer les causes de l'effondrement du pont, a ajouté M. Yadav. Une plainte contre X pour homicides involontaires a été déposée. Au moins 15 personnes sont hospitalisées. Le chef de la police de Morbi, P. Dekavadiya, a précisé à l'AFP que plus de 130 personnes avaient été secourues.

Le pont sur la rivière Machchhu, situé à Morbi, à environ 200 kilomètres à l'ouest d'Ah-



medabad, la principale ville du Gujarat, datait de l'époque coloniale britannique et venait de rouvrir au public après des mois de travaux. "Le pont s'est effondré sous mes yeux", a déclaré un témoin, sans donner son nom, après avoir aidé toute la nuit à porter secours aux victimes de l'accident. "Une femme m'a montré une photo de sa fille et m'a demandé si je l'avais secourue, c'était bouleversant", a-t-il raconté aux médias locaux, "je ne parvenais pas à lui dire que sa fille était morte". "Le pont était plein de monde", a souligné M. Supran, un autre riverain, "les câbles ont lâché, le pont s'est écroulé en une fraction de seconde. Les gens,

d'abord tombés les uns sur les autres, ont chuté dans la rivière." "Nous avons aidé les personnes qui ont pu nager jusqu'à la rive", a déclaré un autre témoin, Ranjanbhai Patel, "mais nous n'avons pas pu sauver la plupart de ceux tombés dans la rivière".

Le pont suspendu, long de 233 mètres, avait été construit en 1880 avec des matériaux importés d'Angleterre, selon les médias locaux. Selon la chaîne NDTV, il avait été rouvert au public mercredi, après sept mois de travaux, sans qu'un certificat de sécurité ait été émis par les autorités. Une opération de sauvetage a été lancée, impliquant des plongeurs, des embarcations et des dizaines de soldats.

Les autorités prévoyaient d'interrompre l'approvisionnement en eau de la rivière à partir du barrage de contrôle voisin et d'utiliser des pompes pour assécher le cours d'eau afin d'accélérer les opérations de recherche. Le Premier ministre Narendra Modi, qui se trouvait au Gujarat, dont il est originaire, a demandé "la mobilisation urgente d'équipes de secours", et la mise à disposition d'aides pour toutes les victimes, a indiqué son cabinet sur Twitter.

Les accidents impliquant des infrastructures anciennes et mal entretenues sont fréquents en Inde, notamment les ponts.

En 2016, la rupture d'une passerelle au-dessus d'une rue ani-

mée dans la ville de Calcutta (est) avait causé la mort d'au moins 26 personnes. En 2011, au moins 32 personnes avaient perdu la vie dans l'effondrement d'un pont sur lequel une foule célébrait un festival dans le nord-est de l'Inde, à environ 30 kilomètres de la ville de Darjeeling. Moins d'une semaine après, environ 30 personnes trouvaient la mort dans la rupture d'une passerelle franchissant une rivière dans l'Etat d'Aruchnal Pradesh (nord-est).

En 2006, ce sont au moins 34 personnes qui avaient été tuées dans l'effondrement d'un vieux pont de 150 ans sur un train de passagers dans une gare de l'Etat du Bihar (est).

## Deux Afro-Américains innocentés de l'assassinat de Malcolm X vont toucher 36 millions de dollars

**V**ictimes de l'une des plus grosses erreurs judiciaires de l'histoire des Afro-Américains, deux hommes innocentés en 2021 après vingt ans de prison chacun pour l'assassinat en 1965 de Malcolm X vont toucher au total 36 millions de dollars de la ville et de l'Etat de New York.

L'avocat David Shabies, défenseur de Muhammad Aziz, 84 ans, et de la famille de Khalil Islam, décédé en 2009, a confirmé dimanche soir dans un courriel à l'AFP qu'une "injustice (avait été) aujourd'hui reconnue et une étape modeste franchie pour la corriger". Interrogée par le New York Times, la direction juridique de la mairie de New York avait révélé plus tôt un accord de dédommagement financier avec "MM. Aziz et Islam injustement condamnés pour ce crime": le meurtre de Malcolm X le 21 février 1965 à la tribune de l'Audubon Ballroom, une salle de

spectacle de Harlem, un quartier du nord de Manhattan.

Les deux hommes, membres du mouvement de Malcolm X "Nation of Islam", avaient été condamnés en 1966 à de lourdes peines d'emprisonnement et avaient passé 42 ans à eux deux derrière les barreaux -- une vingtaine d'années chacun -- pour un meurtre qu'ils n'avaient jamais commis. Mais, dans un coup de théâtre judiciaire historique, la cour suprême de l'Etat de New York les avait innocentés. La justice avait même reconnu son "échec" en ayant emprisonné deux innocents pour l'assassinat de l'icône de la cause des personnes noires dans les années 1960 aux Etats-Unis.

La disparition de Malcolm X fut un coup de tonnerre dans l'histoire douloureuse des Afro-Américains. Une "tragédie (...) ressentie dans le monde entier et aggravée par le fait qu'elle a conduit à la condamnation

et à l'emprisonnement de deux jeunes hommes noirs innocents en Amérique", a dénoncé l'avocat David Shabies. Il a confirmé les chiffres du New York Times: 26 millions de dollars versés par la ville de New York et dix millions de dollars par l'Etat de New York.

Muhammad Aziz, libéré en 1985, et Khalil Islam, libéré en 1987 et décédé en 2009 à 74 ans, ont toujours clamé leur innocence. Le troisième condamné, Mujahid Abdul Halim, avait lui reconnu à l'époque avoir tiré sur Malcolm X, et avait mis ses deux co-accusés hors de cause, mais en vain. Jusqu'à ce que la justice de New York rouvre le dossier en 2020. Il a en effet fallu attendre la diffusion en février 2020 d'un documentaire sur Netflix ("Who Killed Malcolm X?"), renouvelant les doutes sur la présence de MM. Aziz et Islam sur les lieux de l'assassinat.

Après des mois d'enquête en ré-

vision, le procureur de l'époque de Manhattan, Cyrus Vance, s'était allié aux avocats des deux hommes et à une organisation, "The Innocence Project", qui lutte contre les erreurs judiciaires, pour déposer une motion d'annulation devant la cour suprême new-yorkaise. Et en novembre dernier, en direct à la télévision et sous les applaudissements, le procureur Vance avait présenté les "excuses" des autorités judiciaires américaines pour des "décennies d'injustice" et des "violations inacceptables de la loi et de la confiance de l'opinion publique".

Devant la cour, il avait "reconnu la gravité de cette erreur" judiciaire, sans s'étendre sur les rumeurs concernant le rôle trouble joué à l'époque par la police fédérale (FBI) et celle de New York. Au moment de son assassinat, Malcolm X, 39 ans, figure radicale de la cause afro-américaine, accusé par ses détracteurs

d'appeler à la violence et au séparatisme, avait quitté "Nation of Islam" et opéré un virage plus consensuel. Il avait été alors menacé par des membres de son ancien mouvement et son domicile à New York avait été la cible d'un attentat quelques jours plus tôt. Le documentaire de Netflix s'appuie sur la thèse d'un historien non-professionnel de Washington, Abdur-Rahman Muhammad, défendant l'innocence de MM. Aziz et Islam et que le troisième condamné, qui avait reconnu les faits, avait agi avec quatre autres membres de "Nation of Islam" d'une mosquée de Newark, dans le New Jersey, près de New York.

Le meurtre de Malcolm X avait secoué les Etats-Unis, en pleines tensions politiques et sociales dans les années 1960, marquées par l'assassinat du président John F. Kennedy en 1963 et celui en 1968 de la figure des droits civiques, Martin Luther King.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CLAIRS-EMÉE	ANNONCE UNE SUITE	BORDÉE	SOPILIM BIBI	NON RUSSE	QUIDAM	ATTRIBUT DU SAGITT-AIRE	ORIGINE
IL BOÎT BEAUCOUP					MORCEAU DE RAP		
PRIMAUTE	PORTEUR DE CHARGE	EN DUO DONNE LE CHOIX		OISEAU RARE INTÉGRALITÉ			
					RÉSISTANCE ACTIVE	DISQUE COMPACT	
ROND			ENLEVÉE			TUÉ	
		CHINOISE	LETTRES DE BERCK	EN ROUTE	LETTRES DE BORGES		
FLEBMA-TIQUE	ÉLIMÉ	POCKER NICKEL					
SANS MOTIFS			BAGNOLE CARDINAUX		RÈGLE PLATE		
SITUÉE			HÉMOGR-AMME	DES CLOUS	EN APNÉE LETTRES DE MATTA		
		PACTE JUS				CHOISI	MIDI
CUBE	EN TÊTE BISMUTH		SIMULÉES FORME D'ÊTRE				
LIQUIDES DEFAUTS				À L'ENVERS: DÉMONS-TRATIF	DÉCHIFF-RÉ		
			GRISON		À L'ENVERS: ARRIÈRE		

Solution mots flechés d'hier

PLANO-MET	COMPOSÉ DE SON	SAVOIR	F+ MÉD	L+ ENCE	SACRÉ	6/16	SAVOIR	A	ÉVALUÉ	ANIMÉ
A	S	S	E	N	E	N	E	N	T	N
MUR	I	V	R	E	C	A	R	E	M	E
B	L	E	L	E	M	E	N	T	A	I
E	N	T	E	O	D	E	S	I		
C	E	T	L	T	A	T	E			
L	E	I	O	N	R	I	E	N		
P	E	R	G	O	L	A	D			
T	I	N	I	S	G	A	U	R		
V	U	L	A	S	S	O				
E	N	R	O	M	O	L	A	I		
T	R	O	M	P	E	T	E	I		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

Journal Libération  
Libération Maroc

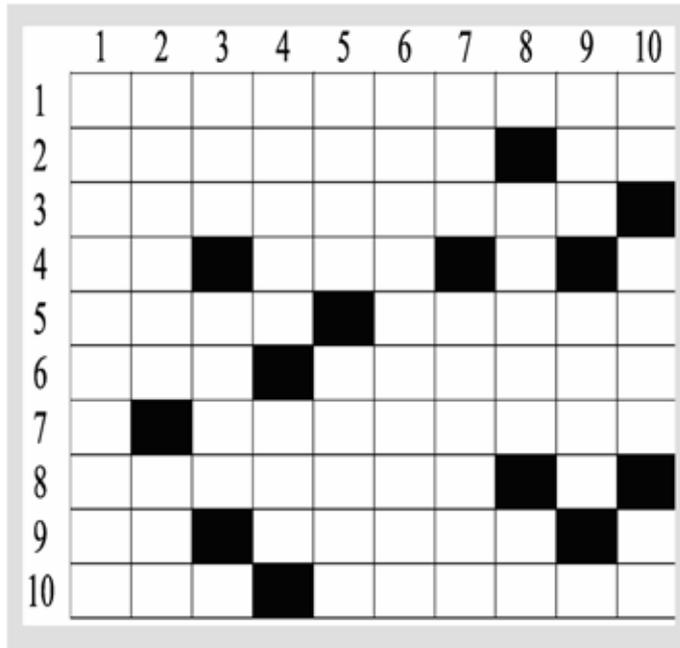
**E-mail:**  
[Libération@libe.ma](mailto:Libération@libe.ma)  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
[annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**2017**  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

### Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- 1- Alliage d'électricien
- 2- Abrégé - Ruisseau
- 3- Sans hâte
- 4- Le andalou - Trois sur quatre
- 5- Font une dynastie - Chaussure nordique
- 6- Elle fait parler les Yankees - Amourachée
- 7- Monté sur métal
- 8- Enchevêtrés
- 9- Ile de France - Défauts
- 10- Lentille bâtarde - Souille

**VERTICALEMENT**

- 1- Druisienne
- 2- Chat-tigre - Morte en Asie
- 3- Refus - Unité de test
- 4- Apprîtes - Précis
- 5- Enormément - Lustre
- 6- Elle nous fait respirer
- 7- Ecluse - Nivelier
- 8- Prophètes hébreux - Etain
- 9- Savoir-faire - Qui a de gros os
- 10- Tableau - Déduite - Vieux do

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

<i>Facile</i>					<i>Moyen</i>														
7		5	6								9	5	2						
	8			2	7		6				7		3			6			
		2	3	1	7	5							1	7					
	3	7	2	9						7	8					5	6		
	4	9				3	6			2	6		8			9	4		
				3	4	8	2			4	9				8		2		
		3	8	7	9	6					1	9							
9	6	4				7					2		6			1			
			5	1			3					4	7	5					
<i>Difficile</i>					<i>Expert</i>														
6	8		5								5	9		4					
	9		7	8							2		5			7			
7				1								2				6			
			2	7	8						1	8	6	7					
4		9	1	7			3						3						
	2	7	6										8	9	7	4			
		5					9				8			5					
		4	3			5					4		8		3				
		6		3	1							6		1	9				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
9	6	5	3	7	1	2	8	4	3	9	6	4	7	2	5	8	1
4	2	7	6	9	8	5	3	1	1	2	7	3	8	5	9	4	6
3	1	8	5	2	4	9	7	6	8	5	4	6	1	9	3	2	7
5	8	6	9	4	7	1	2	3	4	1	3	7	5	6	8	9	2
2	3	4	8	1	6	7	9	5	2	7	8	9	4	3	1	6	5
7	9	1	2	5	3	4	6	8	9	6	5	1	2	8	4	7	3
1	7	3	4	8	9	6	5	2	6	8	9	5	3	7	2	1	4
8	4	2	7	6	5	3	1	9	5	4	2	8	6	1	7	3	9
6	5	9	1	3	2	8	4	7	7	3	1	2	9	4	6	5	8
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
6	5	3	1	4	8	2	9	7	7	5	4	8	9	1	6	2	3
4	2	9	7	6	5	3	8	1	9	2	8	6	3	7	4	5	1
7	1	8	3	9	2	5	4	6	6	3	1	2	4	5	7	9	8
5	7	6	9	3	1	8	2	4	1	4	3	9	6	2	8	7	5
9	4	1	8	2	6	7	3	5	5	6	9	7	8	3	2	1	4
3	8	2	4	5	7	1	6	9	2	8	7	5	1	4	9	3	6
1	3	7	6	8	4	9	5	2	3	1	2	4	7	8	5	6	9
2	9	4	5	7	3	6	1	8	4	7	6	3	5	9	1	8	2
8	6	5	2	1	9	4	7	3	8	9	5	1	2	6	3	4	7

## Tourisme

### Opération commando de l'ONMT et de la CNT sur le marché anglais

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) et la Confédération nationale du tourisme (CNT) viennent d'organiser à Casablanca un workshop Task Force British Market, afin de préparer le salon "World Travel Market" qui se tiendra du 7 au 9 novembre 2022 à Londres. L'objectif de ce workshop Task Force est "d'outiller l'ensemble des opérateurs marocains du tourisme afin que leurs actions commerciales et de prospection sur ce marché soient efficaces", indiquent l'ONMT et la CNT dans un communiqué.

Une première du genre portée par Adel El Fakir, directeur Général de l'ONMT, et Hamid Bentahar, président de la CNT, et soutenue par l'ensemble des représentants associatifs du secteur, notamment Lahcen Zelmari, président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière et Mohammed Semlani, président de la Fédération nationale des agences de voyages, rapporte la MAP.

"Il est important pour l'Office aujourd'hui que chaque présence du Maroc sur un salon soit scrupuleusement préparée avec l'ensemble des opérateurs du tourisme et que nous soyons alignés autour des messages communs à délivrer aux prescripteurs du voyage anglais", a souligné M. El Fakir, cité dans le communiqué.

Pour M. Bentahar, "la mise en place de ces rendez-vous avant chaque grand salon est pour nous une condition sine qua non pour faire bénéficier les membres de la CNT des études de l'ONMT sur les nouvelles tendances ainsi que sur l'évolution des attentes spécifiques de chaque marché".

Lors de ce workshop, l'ONMT a ainsi présenté aux opérateurs marocains et co-exposants du stand Maroc du salon WTM, les informations stratégiques et les nouveautés de ce marché important pour la destination Maroc. Une analyse de l'activité de la concurrence et des axes de promotion à mettre en avant ont aussi été partagés.

A cette occasion, l'ONMT et la CNT ont préparé et distribué un document de travail "Toolbox" dont l'objectif est de doter les participants de l'ensemble des informations nécessaires pour saisir les opportunités sur le marché et mieux vendre la destination. A travers ce workshop, l'ONMT et la CNT confirment leur synergie en faveur d'une meilleure compétitivité de l'offre touristique marocaine.

Et de rappeler que cet événement arrive à peine quelques semaines après l'organisation à Marrakech du congrès de l'Association des agents de voyages britannique "ABTA" qui a connu la participation de plus de 500 opérateurs touristiques britanniques et confirme ainsi l'offensive de l'ONMT et de la CNT sur le marché britannique.

## Industries manufacturières

# L'indice des prix à la production en hausse pour le neuvième mois d'affilée



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a enregistré une nouvelle hausse, la neuvième consécutive de l'année 2022. Selon les données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP), l'PIPIEM a enregistré une hausse de 0,1% au cours du mois de septembre 2022 par rapport au mois d'août 2022.

Cette nouvelle hausse intervient après celles enregistrées en janvier (2,5%), février (0,8%), mars (0,7%), avril (1,1%), mai (1,0%), juin (0,6%), juillet (0,3%)



**Le HCP fait état d'une légère augmentation de 0,1% à fin septembre 2022**

et août (0,1%) derniers.

Cette hausse est la résultante de la hausse des prix de l'«Industrie alimentaire» (0,2%) et de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» (0,1%), a indiqué le HCP dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois de septembre 2022.

La même source révèle que cette hausse est aussi liée à la baisse de 0,3% des prix de la «Métallurgie», de 0,5% du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» et de 0,1% de l'«Industrie chimique» et de l'«Industrie d'habillement».

A titre de comparaison, la hausse observée en août dernier avait été attribuée à la hausse des prix de l'«Industrie d'habillement» et l'«Industrie du textile» (1,4%), de l'«Industrie alimentaire», l'«Industrie chimique» et la «Fabrication des produits informatiques et électroniques» (0,2%), de l'«Industrie du papier et du carton» (0,5%), de l'«Industrie du cuir et de la chaussure» (1,0%), des «Travaux d'imprimerie et de repro-

duction» (0,3%) et de la «Fabrication des machines et équipements» (0,1%).

Comme l'avait souligné le Haut-commissariat dans sa précédente note d'information, cette hausse s'expliquait aussi par la baisse de 2,3% des prix de la «Métallurgie» et de 1% de la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique».

Pour rappel, en juillet 2022, le Haut-commissariat avait expliqué la progression de l'indice des prix à la production d'alors par celle de 1,3% des prix de l'«Industrie automobile», de 4,2% de l'«Industrie du papier et carton», de 0,8% de la «Fabrication d'équipements électriques» et de 0,1% de l'«Industrie alimentaire», l'«Industrie chimique» et la «Fabrication des produits en caoutchouc et en plastique».

Le HCP avait également justifié cette hausse par la hausse des prix de 0,9% de l'«Industrie du textile», de 0,6% du «Travail du bois», de 0,5% de la «Fabrication des meubles» et de 0,4% de la «Fabrication des machines et équipements».

Dans une note d'information relative à cette période, l'organisme public avait en outre expliqué que cette hausse était aussi liée à la baisse de 0,8% des prix de la «Métallurgie» et de 0,2% de l'«Industrie d'habillement».

Selon les données récentes, au cours du mois de septembre 2022, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries extractives» a connu une augmentation de 0,2%.

Quant aux indices des prix à la production des secteurs de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau», il ressort des données recueillies par le Haut-commissariat qu'ils ont connu une stagnation durant le même mois.

Pour rappel, un mois plus tôt (août), les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» avaient connu une stagnation. Tout comme en juillet dernier.

Alain Bouithy

## Classement des 500 plus grandes entreprises marocaines

# L'OCP réalise le meilleur chiffre d'affaires en 2021

Le Groupe OCP a été sacré plus grande entreprise marocaine en termes de chiffre d'affaires (CA) réalisé en 2021, avec 84,3 milliards de dirhams (MMDH), selon le classement des 500 plus grandes entreprises marocaines, dévoilé vendredi lors de la conférence régionale tenue à Rabat.

Le Groupe Renault Maroc s'est adjugé la deuxième place avec un CA de 40,8 MMDH, suivi de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) en troisième place, avec un CA de 39,2 MMDH.

Dans le top 10 des entreprises au niveau national figurent

aussi Maroc Telecom (36 MMDH), Afriquia Smdc - Société marocaine de distribution de carburant (18,7 MMDH), Marjane Holding (13,94 MMDH), Vivo Energy Maroc (12,99 MMDH), TotalEnergies Marketing Maroc (12,87 MMDH), Label'Ve (11,75 MMDH) et Société marocaine des tabacs (9,26 MMDH). Initiée par Économie Entreprises en partenariat avec Kompass Maroc, la série des conférences-débats organisées dans le cadre de la 21<sup>ème</sup> édition des 500 a été tenue sous le thème "Les grandes entreprises marocaines face aux normes ESG". "La caravane des 500" est une invitation aux

grandes entreprises à travers le Royaume de s'approprier les critères ESG (Environnement, social, gouvernance) qui sont une garantie de qualité et de durabilité et un prérequis pour développer de nouveaux piliers de croissance.

A travers une série de conférences régionales, elle a connu la participation de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), de représentants des Conseils des villes et des régions, de dirigeants de grandes entreprises en régions, ainsi que d'experts en responsabilité sociale, développement durable et gouvernance d'entreprise.

# Débat à Rabat autour du respect des normes ESG par les entreprises

L'importance du respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par les entreprises a été au centre d'un débat tenu, vendredi à Rabat, dans le cadre de la 21<sup>ème</sup> édition de "La caravane des 500".

Lors de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de conférences-débats sous le thème "Les grandes entreprises marocaines face aux normes ESG", les intervenants ont souligné la nécessité du respect des normes ESG en vue de protéger les droits de l'Homme et d'atténuer les problématiques liées à l'environnement et au changement climatique, rapporte la MAP.

"Nous vivons aujourd'hui dans un environnement qui change tout le temps et qui est marqué par la dégradation de la biodiversité... et plus récemment

par la crise sanitaire et le conflit russo-ukrainien", a indiqué, à cette occasion, le président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, Amine Baakili, relevant que toutes les entreprises n'arrivent pas à modéliser ce contexte et adopter une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises) ou les normes ESG.

M. Baakili a dressé, dans son intervention, la différence entre une entreprise durable et une entreprise non durable, précisant que la première est celle qui, en plus de disposer de la capacité économique de survie, respecte le capital humain et le capital naturel (environnement), lesquels constituent la comptabilité extra-financière. Pour sa part, l'avocate Nouzha Ababou est revenue sur la composante sociale des normes ESG qui porte sur le respect des droits humains par l'entreprise, soulignant que l'activité économique ne peut pas se déployer en dehors de toute considération du respect de ces droits.

Dans ce sens, Mme Ababou a fait savoir que toutes les parties prenantes internationales convergent de plus en plus vers les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises en tant que cadre de référence, axé sur trois piliers. Il s'agit de l'obligation qui



incombe à l'Etat de respecter et de protéger les droits de l'Homme, du respect des entreprises de ces droits ainsi que de l'accès à un recours effectif des victimes de violation des droits de l'Homme commises par les entreprises, a-t-elle poursuivi.

En outre, elle a indiqué que les entreprises sont tenues d'avoir un devoir de diligence raisonnable en matière des droits de l'Homme, ce qui signifie que l'entreprise est dans l'obligation de faire une identification de l'impact sur les droits de l'Homme avant d'entamer n'importe quel projet ou in-

vestissement.

De son côté, le président de Blue Cap Finance, Abdelaziz Enasri, a souligné que les entreprises du monde entier vivent dans un environnement de plus en plus complexe marqué par des problématiques environnementales ainsi qu'un environnement juridique et réglementaire plus contraignant auquel elles doivent se conformer, ajoutant que ces phénomènes sont à l'origine de risques extrêmes et constituent un enjeu majeur pour les entreprises et leurs clients.

Par ailleurs, il a fait savoir qu'il

aura en 2024 un référentiel comptable extra-financier qui va indiquer le degré effectif du respect par une entreprise de l'environnement et des droits de l'Homme dans son chiffre d'affaires.

Organisée par Economie Entreprises en partenariat avec Kompass Maroc, l'édition 2022 de la caravane des 500 est une invitation aux grandes entreprises à travers le Royaume de s'approprier les critères ESG qui sont une garantie de qualité et de durabilité et un prérequis pour développer de nouveaux piliers de croissance.



21<sup>ème</sup> édition  
de "La caravane  
des 500"

# Digial: l'ADD et l'AUSIM signent une convention-cadre de partenariat

L'Agence de développement du digital (ADD) et l'Association des Utilisateurs des systèmes d'information au Maroc (AUSIM) ont procédé, vendredi à Marrakech, à la signature d'une convention-cadre de partenariat en marge de la 6<sup>ème</sup> édition des Assises de l'AUSIM qui s'est tenue du 26 au 28 octobre.

Cette convention ambitionne de mutualiser les efforts de l'ADD et de l'AUSIM pour promouvoir l'usage du digital auprès des composantes de l'écosystème public et privé et de contribuer aussi à l'ac-

céleration de la transition numérique à même d'assurer un impact positif sur le développement économique et social du pays, rapporte la MAP citant un communiqué conjoint de l'ADD et l'AUSIM.

Ladite convention s'articule sur quatre axes, à savoir "collaborer sur des thématiques autour du digital à travers des études et livres blancs", "informer et sensibiliser la communauté sur les nouvelles tendances technologiques", "anticiper les besoins en compétences digitales et assurer leur alignement avec les besoins du

marché" et "organisation d'activités communes de promotion de l'usage du digital sur le plan national", précise la même source.

L'ADD est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministère délégué auprès du Chef du gouvernement chargé de la Transition numérique et de la réforme de l'administration. L'Agence a pour mission principale de mettre en œuvre la stratégie de l'Etat en matière de développement du digital et de

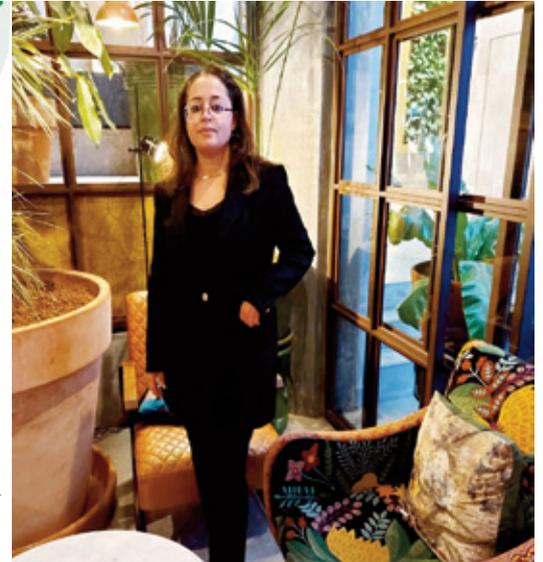
promouvoir la diffusion des outils numériques et le développement de leurs usages auprès des citoyens.

L'AUSIM est une association à but non lucratif créée en 1993. Comptant parmi ses adhérents nombre de structures de premier plan, tant au niveau organisationnel que managérial (offices, banques, assurances, entreprises Industrielles...), l'Association œuvre activement dans l'esprit de développer et de vulgariser l'usage des technologies de l'information et du digital au Maroc.

# “Le djihad en héritage sur le territoire belge”, ou les mécanismes de transmission de la violence dans les familles

Un djihadiste n'est pas un ovni, il a une vie sociale et des appartenances familiales. Comme les autres, il a des parents, des femmes, des frères, des sœurs et des amis, souvent ignorés ou jetés aux oubliettes, dans l'étude du phénomène djihadiste et dans les travaux de recherche sur le sujet. En fait, cette problématique est souvent traitée dans le cadre des disciplines universitaires telles que la géopolitique ou la psychologie ou alors analysée dans des travaux de recherche sous un angle plutôt sécuritaire.

Le livre «Le djihad en héritage sur le territoire belge» fait l'exception puisqu'il porte sur la radicalisation violente des jeunes Belges issus de la diversité marocaine en se focalisant sur leur famille et plus particulièrement sur leur mère. Son auteur Aïcha Bacha a suivi le quotidien de cinquante-deux mères de djihadistes partis faire le djihad en Syrie et qui n'en sont pas revenus, laissant leurs proches dans le désarroi et l'incompréhension. Il s'agit d'un travail ethnographique de longue haleine basé sur un solide terrain d'études de six ans durant lequel l'auteur a analysé leurs trajectoires, leurs conditions de vie familiale ainsi que leurs relations intra-familiales et leurs situations socio-économique et culturelle. Cette étude identifie les différents mécanismes de la transmission de la violence dans les familles ainsi que les types de transmission de celle-ci, les



présentant comme une des causes de la radicalisation violente.

Aïcha Bacha a voulu faire une recherche action et est allée au-delà des théories bien établies en se focalisant sur quelque chose pas nécessairement cherché mais plutôt découvert : l'idée de transmission intergénérationnelle. « Cette étude s'inscrit dans un courant "wokiste et décolonial", il est temps que des chercheurs issus de la diversité prennent leurs problèmes en charge », nous a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : « En effet, j'apporte un regard novateur et complémentaire aux multiples travaux

déjà réalisés sur le djihadisme en Europe, en ouvrant des perspectives nouvelles qui ne manqueront pas d'interpeller vos lecteurs ». A rappeler qu'Aïcha Bacha est docteure en sciences politiques et sociales et chercheuse associée au Centre d'études de la coopération internationale et du développement de l'Université libre de Bruxelles. Elle a travaillé sur les questions liées à la radicalisation et se penche actuellement également sur des questions liées à l'immigration, aux jeunes, aux violences et aux identités collectives. Elle a fait des recherches sur

des sujets liés à la migration, à l'islam, aux femmes issues de la migration et à la communauté marocaine de Belgique, comme elle a travaillé sur le rôle de la femme dans la lutte contre le terrorisme et la préservation de la paix au monde, ainsi que sur le renforcement des capacités des femmes et leur autonomisation économique, politique et sociale.

Le livre sera présenté pour la première fois le 5 novembre 2022 à 16h, à la Sorbonne, au Centre international des conférences à la salle 108.

Hassan Bentaleb

## Le film marocain “Fatema, la Sultane inoubliable” ouvre le bal des Journées cinématographiques de Carthage

“Fatema, la Sultane inoubliable”, long métrage du réalisateur marocain, Mohammed Abderrahman Tazi, a été projeté, en avant-première, samedi en nocturne, à l'ouverture de la 33ème édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) qui se tient du 29 octobre au 5 novembre à Tunis.

Ce film de 116 minutes, réalisé en hommage à Fatima Mernissi, retrace la vie de la sociologue marocaine native de Fès, consacrée à la réflexion, à la production académique et à la lutte pour les droits des femmes.

Le casting principal compte Meryem Zaimi dans le rôle de Fatima Mernissi ainsi que Brice Bexter, Nisrine Erradi et Rachid El Ouali. Produit par A.T.A. Productions, sous la supervision de la productrice exécutive Jamila Soussi, le scénario de l'œuvre a été écrit par Farida Belyazid et Mohammed Abderrahman Tazi.

A cette occasion, M. Tazi, désigné président du jury de la compétition officielle des longs et courts métrages de fiction projetés hors-compétition aux JCC 2022, a mis en avant les spécificités de ce Biopic qui revient

sur un long parcours d'une femme sociologue et militante pour les droits de l'Homme. Dans son allocution à l'ouverture du festival, la ministre tunisienne des Affaires culturelles, Hayet Ketat Guermaz, a estimé que l'ouverture des frontières a permis aux créateurs et aux artistes de se retrouver à nouveau dans un cadre de dialogue et d'échange d'expertise et d'expériences.

Ces retrouvailles porteuses d'espoir ont pour "but de propager des valeurs de la beauté et la joie de vivre", a-t-elle souligné, rappelant le thème retenu pour cette édition des JCC, "Créer un chemin", qui traduit cette ouverture des frontières entre les pays.

De son côté, Sonia Chamkhi, directrice générale du festival, a assuré que cette manifestation reste fidèle à sa devise, en accordant une place de choix aux causes humanitaires phares, affirmant que la Semaine de la critique est le nouveau-né de cette édition avec une sélection de 7 films de divers pays.

En total, huit films marocains prennent part à la 33ème édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), qui verra la

participation de 599 films issus de 72 pays.

La compétition officielle destinée aux productions cinématographiques arabes et africaines récentes est la section phare du festival. Cette année, le Maroc sera représenté par les longs-métrages "L'esclave" de Abdellilah Jwahri et "Children's Game" de Rim Mejdi.

Dans la compétition des longs métrages documentaires figure le film marocain "Laazib" de Jaouad Babili. Le Tanit d'or, plus haute distinction des JCC, sera décerné au meilleur film de la compétition officielle.

Un jury international, présidé par Mohammed Abderrahman Tazi (Maroc) a été désigné pour les films de cette compétition. Le réalisateur marocain sera accompagné de Bushra Rozza (Egypte), Apolline Traoré (Burkina-Faso), Celia Rico Clavellino (Espagne), Mai Masri (Palestine), Abdelatif Ben Ammar (Tunisie) et Salem Brahimi (Algérie).

Le film "La vie me va bien" d'Al Hadi Ould Mohand participe à cette édition dans le cadre de la "Semaine de la critique de Carthage", alors que "Abdelinho" de Hicham

Ayouch sera projeté dans le cadre de la rubrique "Séance spéciale" et "Ziyade" de Yasmine El Moujahid dans le cadre de "Carthage Ciné Promesse".

Le festival rendra hommage au cinéaste marocain Mohamed Abderrahman Tazi aux côtés de l'artiste Yamina Bachir Chouikh (Algérie), Naky Sy Savané (Côte d'Ivoire) et Daoud Abdel Sayed (Egypte), ainsi qu'un hommage posthume aux Tunisiens Hichem Rostom, comédien et Kalthoum Bornaz technicienne, réalisatrice et productrice et à l'Algérienne Yamina Bachir-Chouikh, monteuse et réalisatrice.

L'Arabie Saoudite est l'invitée d'honneur de cette édition des JCC qui accueille une quarantaine de professionnels du 7ème art saoudiens. Sept films saoudiens feront l'objet de projections-débats au cinéma Africa, en plus d'une table ronde autour du cinéma saoudien.

Fétant cette année leur 56ème printemps, les JCC prévoient deux Focus dédiés à l'Espagne et à la Palestine et aux œuvres de femmes cinéastes de ces deux pays.

Le Festival des Journées cinématographiques des Doukkala

## Hommage aux anciens cinéastes d'El Jadida



Dans le cadre des préparatifs de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival "Journées cinématographiques des Doukkala, El Jadida", qui sera organisé du 3 au 6 novembre 2022, la direction du festival a tenu récemment une conférence de presse au siège de la médiathèque Driss Tachfiri. Et ce, afin de présenter le programme de cette édition, dédiée cette année à la thématique du « Cinéma et théâtre ». Elle a été animée par le scénariste, critique de cinéma et directeur du festival Khalid El Khodari.

Au début, il a salué ses collègues journalistes présents ainsi que le reste des participants, avant de fournir un exposé détaillé sur l'histoire de ce festival et les motifs qui l'ont poussé à l'organiser il y a déjà onze ans. Puis, il a présenté les grandes lignes de ce Festival qui comprennent des films adaptés d'œuvres théâtrales marocaines : « Le coiffeur du quartier des pauvres » de Mohammed Reggab tiré de la pièce du même nom écrite par Youssef Fadel, « Zef » de Tayeb Seddiki tiré de sa pièce « Sidi Yassin fi trik », « noces de sang » de Souheil Benbarka tiré de la pièce du même titre de Federico Garcia Lorca, « Les mécréants » de MohsinBasi, « Mile dans mes chaussures » de Said Khallaf. Puis le film « Les jardins de Samira » de Latif Lahlou, avec Mohamed Khouyyi, qui sera le film d'ouverture. Quant aux hommages, ils seront rendus, en plus de l'artiste Mohamed Khouyyi, à quelques personnalités qui ont œuvré dans différents secteurs culturels, artistiques et médiatiques : l'écrivain, journaliste, poète et traducteur Said Ahid, l'écrivain, poète et traducteur Fakihi Raoui Sahraoui, le directeur régional du ministère de la Culture, de la Communication, de la Jeunesse et des sports, secteur de la culture à El Jadida et Sidi Bennour, Abderrahman Arès, les employés (placeuse et placeur) de cinéma Fatima El Haye (mi Fatima) et Jalloul Sedrani, les deux acteurs de théâtre jididi, feu Mohammed Tarda Ramzi et son frère Abdelkarim Tarda, le chanteur populaire Fatah Al Khayala, qui présentera un spectacle en compagnie du groupe El Haloui lors de la cérémonie de clôture.

S.A

Bouillon de culture

L'actrice marocaine Lubna Azabal distinguée



L'actrice belgo-marocaine Lubna Azabal a été sacrée meilleure actrice de la 67<sup>ème</sup> Semaine internationale du cinéma de Valladolid (SEMINCI), pour son rôle dans le film "Le Bleu du Caftan" de la réalisatrice marocaine Maryam Touzani.

L'actrice a reçu cette distinction lors de la cérémonie de clôture de ce prestigieux festival, samedi soir.

Lubna Azabal est née à Bruxelles en 1973 de père marocain et de mère espagnole. Après le Conservatoire royal de Bruxelles, elle débute sa carrière au théâtre. En 1997, elle obtient son premier rôle au cinéma, dans le court métrage "J'adore le cinéma". Elle a tourné dans une douzaine de films, et semble toujours privilégier le cinéma d'auteur, qu'il soit l'œuvre de réalisateurs reconnus ou de jeunes cinéastes.

Produit par Nabil Ayouch et coproduit par Amine Benjelloun, le long métrage met en scène Halim et Mina, un couple qui tient une boutique de Caftans dans la médina de Salé, rejoint par Youssef, un jeune apprenti qui partage avec son Maalem, Halim, la même passion sincère pour la couture.

Le film est interprété également par Saleh Bakri, Ayoub Missioui, Mounia Lamkimel, Hamid Zoughi aux côtés de nombreux autres comédiens et comédiennes marocains.

"Le bleu du caftan", choisi pour représenter le Maroc dans la présélection des Oscars 2023, section "long métrage international", a été sélectionné au 75<sup>ème</sup> Festival de Cannes tenu en mai 2022, section "un certain regard".

Le Grand Prix de la Seminci a été remporté par le long-métrage chinois "Return to Dust" de Li Ruijun.

Une vingtaine de longs-métrages et de films documentaires et une dizaine de courts-métrages de différentes écoles cinématographiques internationales ont pris part à la section officielle de la 67<sup>ème</sup> édition de la Seminci, un rendez-vous "incontournable" dans l'agenda cinématographique en Europe.

## Clôture du 6<sup>ème</sup> Festival du court-métrage de l'université Al Akhawayn

Le rideau est tombé, samedi soir à Ifrane, sur la 6<sup>ème</sup> édition du Festival du court-métrage de l'université Al Akhawayn (Al Akhawayn short film festival), avec la cérémonie de remise des trophées aux films primés dans la compétition officielle.

Le Prix de la catégorie film d'une minute a été décerné à "Fear" (1 min 21 s) du réalisateur Zakariae Ezziyani, alors que le Prix de la catégorie film documentaire a été attribué à "Our feline neighbors" (17 min 52 s) réalisé par Souad Rahal.

Quant à la catégorie long-métrage, le Prix du jury est revenu au film "Oracle" (16 min 26 s) de son réalisateur Ismail Benaghmouch, alors que le Prix du public a été attribué au film "Taha" (5 min 53 s) du réalisateur Taha El Houmam.

La cérémonie de clôture du festival, organisé à l'initiative de l'Université Al Akhawayn, a connu la présentation par les étudiants de plusieurs performances musicales et artistiques.

Dans une déclaration à la MAP et à sa chaîne d'information (M24), Amira Azzouzi, membre du jury, a exprimé sa grande joie d'être présente au festival, et de visionner les films de plusieurs jeunes talents que

les modestes moyens n'ont pas empêché de réaliser des œuvres d'art traitant de diverses thématiques.

Mme Azzouzi a souligné que ces jeunes ont un avenir prometteur dans le monde du cinéma, pour concrétiser leurs idées à travers des œuvres cinématographiques qui contribueront sans nul doute au développement du cinéma marocain.

Pour sa part, Asma Abbas, doyenne de la Faculté des arts, des sciences humaines et sociales de l'Université Al Akhawayn, a indiqué, dans une déclaration similaire, que le comité d'organisation du festival, composé de professeurs et étudiants de l'université, a travaillé sans relâche pour réussir cette sixième édition.

Le Festival du court métrage de l'Université Al Akhawayn est une plateforme ouverte aux jeunes du Maroc et du continent africain, pour faire entendre leur voix et exprimer leurs idées, leurs espoirs et leurs aspirations, a-t-elle ajouté.

De son côté, la lauréate du Prix du film documentaire, Souad Rahal, a fait savoir que l'idée du film lui est venue lorsqu'elle a remarqué un grand nombre de chats errants, ce qui l'a poussée à réaliser ce film sur la

souffrance de ces animaux amis de l'Homme.

Lors du festival, les 15 films participant à la compétition nationale étudiante et lycéenne du court-métrage, ont été projetés en présence des membres du jury composé de Sofia Alaoui (présidente), de la réalisatrice Amira Azzouzi et de l'actrice Sofia Okacha. La cérémonie d'ouverture de cette édition a été marquée par un vibrant hommage rendu à l'artiste et acteur marocain Rachid El Ouali, en reconnaissance de l'importante contribution de cet artiste dans la scène artistique nationale, marquée par une présence remarquable au niveau du cinéma et de la télévision.

Le Festival du court métrage de l'Université Al Akhawayn vise à donner l'opportunité aux jeunes talents du Maroc de mettre en valeur leur créativité et leurs talents et de rencontrer des grands noms du cinéma et des médias.

Cette 6<sup>ème</sup> édition avait reçu 129 courts-métrages de 21 villes dont Gammarth en Tunisie et Le Caire en Egypte. Sur ce total, 36 films représentant 16 établissements, avaient été présélectionnés pour la compétition officielle.

**COOPERATIVE DEMNATE DES PRODUITS FORESTIERS**  
**QAU RTIER EL KASBA, DEMNATE**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
 Avis d'appel d'offres ouvert

N° : 01/2022/C.D.PF  
 Le 22/11/2022 à onze heures du matin, il sera procédé au siège de LA COOPERATIVE DEMNATE DES PRODUITS FORESTIERS sise au quartier Kasba, Commune Demnate, Province d'Azilal, l'ouverture des plis relatives à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix Achat des équipements pour une unité de valorisation la farine de la caroube

- Le dossier de demande d'offres peut être retiré de la coopérative Demnate des produits forestiers.

- Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams 20000.00

- Le Coût d'estimation des prestations est fixé par le maître d'ouvrage à TROIS CENT DOUZE MILLE-SEPT CENT VINGT DIRHAMS ; ZERO CENTIMES 312 720.00.

- Le Contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs enveloppes en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : COOPERATIVE DEMNATE DES PRODUITS FORESTIERS Quartier El Kasba province d'AZILAL  
 - Soit le déposer contre récépissé au bureau du président de ladite coopérative  
 - Soit de la remettre au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance et avant ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

**N° 8540/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° 19/INV/2022

Le 24/11/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement du centre des examens relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la

direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (11 000,00 DH) Onze Mille Dirhams.

• L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (456 000,00 DH) Quatre cent cinquante six mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 8541/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° 20/INV/2022  
 (Séance publique)

Le 25/11/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet : L'acquisition du matériel d'internat et des cantines scolaires des établissements scolaires relevant de la direction provinciale à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

• Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (5 600,00 DH) Cinq mille six cent dirhams ;

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (223 188,00 DH) Deux cent vingt trois mille cent quatre vingt huit dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Jourmada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 • Soit envoyer leurs dos-

siers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à

l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8542/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RÉGION DE L'ORIENTAL AGENCE RÉGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION DE L'ORIENTAL						
PROGRAMME PREVISIONNEL RECTIFICATIF ANNEE BUDGETAIRE 2022						
AGENCE REGIONAL D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION DE L'ORIENTAL						
Objet de travaux	Nature de prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés P.M.E
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE JERADA-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Jerada	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE JERADA-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Jerada	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE JERADA-REGION DE L'ORIENTAL-	Travaux	Jerada	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH-REGION DE L'ORIENTAL-	Travaux	Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE GUERCIF-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Guercif	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ASSISTANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE GUERCIF-REGION DE L'ORIENTAL-	Service	Guercif	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES RELEVANT DE LA PROVINCE DE GUERCIF-REGION DE L'ORIENTAL-	Travaux	Guercif	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DES BARRAGES RELEVANT DE LA PROVINCE DE FIGIG	Service	Figig	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DES BARRAGES RELEVANT DE LA PROVINCE DE BERKANE	Service	Berkane	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DES BARRAGES RELEVANT DE LA PROVINCE DE NADOR	Service	Nador	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DU BARRAGE RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH	Service	Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DES BARRAGES RELEVANT DE LA PROVINCE DE JERADA	Service	Jerada	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DES BARRAGES RELEVANT DE LA PROVINCE DE TAOURIRT	Service	Taourirt	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE DE CONCEPTION DU BARRAGE RELEVANT DE LA PREFECTURE Oujda-ANGAD	Service	Oujda	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POLES CULTURELS RELEVANT DES PROVINCES : GUERCIF, TAOURIRT, JERADA, NADOR, BERKANE, ET DRIOUCH	Service	Guercif-Taourirt-Jerada-Nador-Berkane-Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POLES CULTURELS RELEVANT DES PROVINCES : GUERCIF, TAOURIRT, JERADA, NADOR, BERKANE, ET DRIOUCH	Service	Guercif-Taourirt-Jerada-Nador-Berkane-Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POLES CULTURELS RELEVANT DES PROVINCES : GUERCIF, TAOURIRT, JERADA, NADOR, BERKANE, ET DRIOUCH	Service	Guercif-Taourirt-Jerada-Nador-Berkane-Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
CONTROLE TECHNIQUES DES ETUDES ET TRAVAUX DES POLES CULTURELS RELEVANT DES PROVINCES : GUERCIF, TAOURIRT, JERADA, NADOR, BERKANE, ET DRIOUCH	Service	Guercif-Taourirt-Jerada-Nador-Berkane-Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COLONIES DE VACANCES RELEVANTES DES PROVINCES : JERADA, NADOR ET BERKANE	Service	Jerada-Nador-Berkane	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ELABORATION DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COLONIES DE VACANCES RELEVANTES DES PROVINCES : JERADA, NADOR ET BERKANE	Service	Jerada-Nador-Berkane	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES COLONIES DE VACANCES RELEVANTES DES PROVINCES : JERADA, NADOR ET BERKANE	Service	Jerada-Nador-Berkane	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
CONTROLE TECHNIQUES DES ETUDES ET TRAVAUX DES POLES CULTURELS RELEVANT DES COLONIES DE VACANCES RELEVANTES DES PROVINCES : JERADA, NADOR ET BERKANE	Service	Jerada-Nador-Berkane	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES CENTRES ET DES DOUARS RELEVANTS DE LA PROVINCE DE DRIOUCH	Service	Driouch	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS RELEVANTS DE LA PROVINCE DE TAOURIRT	Service	Taourirt	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS RELEVANTS DE LA PROVINCE DE JERADA ET FIGIG	Service	Jerada-Figig	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-
ETUDE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS RELEVANTS DE LA PROVINCE DE Oujda-ANGAD ET NADOR	Service	Oujda-Nador	Appel d'offre ouvert	Novembre-Décembre	AREP	-

**N°8539/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE D'EL BORDOU  
CAIDAT BENI MESKINE EL GHARBA  
COMMUNE DE BENI KHLOUG

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**

La Commune de BENI KHLOUG organise l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022a la dite commune suivant tableau suivant :

Grade d'avancement	Conditions de participation	Nombre de poste	Date d'examen.	Dernier délai de Dépôt des demandes
Rédacteur 2 <sup>e</sup> grade échelle 10	Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel au 31/12/2022	01	31/12/2022	20/12/2022

N°8504/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE D'EL BORDOU  
CAIDAT BENI MESKINE EL GHARBA  
COMMUNE DE BENI KHLOUG

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**

La Commune de BENI KHLOUG organise l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022a la dite commune suivant tableau suivant :

Grade d'avancement	Conditions de participation	Nombre de poste	Date d'examen.	Dernier délai de Dépôt des demandes
Adjoint technique 2 <sup>e</sup> grade échelle 7	Avoir six années d'ancienneté dans le grade actuel au 31/12/2022	01	31/12/2022	20/12/2022

N°8505/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D' EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT D'OULED AISSA  
COMMUNE DE SIDI ABED  
SERVICE DES MARCHES

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix**  
N° : 01 /2022

Il sera procédé dans la salle des réunions à la commune de Sidi Abed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° : 01 /2022 relatif aux travaux d'aménagement des pistes communales non classées à la commune Sidi Abed, à la Province d'El Jadida.

AO N°	LOT	Objet	Estimation du maître d'ouvrage en Dhs	Cautions provisoires	Date et heure
01 /2022	Lot N° 01	Travaux d'aménagement de Six pistes communales à la fraction D'OULED AYYAD à la commune Sidi Abed .	544 044,00 DHS TTC Cinq Cent Quarante Quatre Mille Quarante Quatre Dirhams 00 Cts TTC .	15 000,00 Dhs Quinze Milles Dirhams	29 /11 / 2022 à 10 H:00min
	Lot N° 02	Travaux d'aménagement de Sept pistes communales aux fractions de CHORFA et de SRAHNA à la commune Sidi Abed .	807 024,00 DHS TTC Huit Cent Sept Mille Vingt Quatre Dirhams 00 Centimes TTC.	20 000,00 Dhs Vingt Milles Dirhams	
	Lot N° 03	Travaux d'aménagement de Dix pistes communales à la fraction D'OULED MOUSSA à la commune Sidi Abed .	815 058,00 DHS TTC Huit Cent Quinze Mille Cinquante Huit Dirhams 00 Centimes TTC .	25 000,00 DHS Vingt Cinq Milles Dirhams	

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تاوريرت  
بالشوية العيون  
جماعة العيون سبدي ملوك  
مصلحة تدوير الموارد البشرية  
عدد: 2022/ AA 6

**فكار لرئيس جماعة العيون سبدي ملوك بتعلق بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية الوظيفي للجماعة برسم سنة 2022**

إن رئيس المجلس الجماعي لجماعة العيون سبدي ملوك  
\* بناء على الظهير الشريف رقم: 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 الموافق لـ 1958.02.24 بمطابقة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية.  
\* بناء على الظهير الشريف رقم: 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.  
\* بناء على المرسوم رقم 2.77.738 الصادر في 13 شوال 1397 (1977/09/27) بمطابقة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما وقع تغييره وتتميمه.  
\* بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 بتاريخ 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسب ما وقع تغييره وتتميمه.  
\* وعلى المرسوم رقم 2.04.403 بتاريخ 02 دجنبر 2005 للمتعاقب بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الإقرار حصصا وقع تغييره وتتميمه وعلى الأنظمة الأساسية الخاصة والمشاركة بين الوزارات.  
\* وعلى قرار الوزير المكلف بتحديد القطاعات العامة رقم 2065.06 بتاريخ 04 شتنبر 2006 بتحديد نظام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة نقي من الدرجة الأولى بوزارة الداخلية.  
\* وعلى قرار الوزارة المتبدي لدى رئاسة الحكومة المكلفة بالانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة رقم 2085.22 بتاريخ 26 يونيو 2022 بتحديد شروط وإجراءات وبرامج امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات الأولى والثانية والثالثة من هيئة المحررين المشتركة بين الوزارات.  
\* وعلى قرار الوزارة المتبدي لدى رئاسة الحكومة المكلفة بالانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة رقم 1438.22 بتاريخ 24 ماي 2022 بتحديد شروط وإجراءات وبرامج امتحانات الكفاءة المهنية للترقي في الدرجة ليهنئي المساعدين التقنيين والمساعدين الإداريين المشتركين بين الوزارات.  
يسفّر ما يلي :

\* **المؤيّد الأولى:** يجرى يوم السبت 24 دجنبر 2022 بغاية الاجتماعات الكائنة بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج الدرجات المحددة في الجدول المرفق بهذا القرار ويحدد عدد المناصب المتحن بشأنها في 13 بالمائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية لكل درجة.  
\* **المؤيّد الثانية:** يشارك في الامتحانات الموظفون التابعون للجماعة المرتببون في سلم الأجر 6. 7. 9. 10 المتوفرون على (6) ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة إلى غاية 24 دجنبر 2022.  
\* **المؤيّد الثالثة:** تودع طلبات الترشيح بصفة شخصية بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة في أجل أقصاه 04 دجنبر 2022 ولا يقبل أي طلب بعد انصرام أجل المحدد.  
يعان رئيس المجلس الجماعي لجماعة العيون سبدي ملوك أنه سينظم امتحان الكفاءة المهنية لغائدة موظفي الجماعة برسم سنة 2022 وذلك وفق الجدول التالي :

الدرجة العالية	الدرجة للمتحن بشأنها	عدد المناصب المتباري بشأنها	الشروط النظامية المطلوبة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	الأجل المحدد لإيداع طلبات الترشيح وكيفية إيداعها وعنوان المصلحة المختصة باستقبالها
تفني من الدرجة 2	تفني من الدرجة 1	1	التوفر على القدمة (6) سنوات في الدرجة إلى غاية 2022/12/24	2022/12/24 على الساعة التاسعة صباحا بغاية الاجتماعات الكائنة بمقر جماعة العيون سبدي ملوك	تودع طلبات الترشيح بصفة شخصية بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل الساعة 2022/12/04 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات .
محور من الدرجة 2	محور من الدرجة 1	1			
محور من الدرجة 3	محور من الدرجة 2	1			
مساعد إداري من الدرجة 2	مساعد إداري من الدرجة 1	1			
مساعد إداري من الدرجة 3	مساعد إداري من الدرجة 2	1			
مساعد تفني من الدرجة 3	مساعد تفني من الدرجة 2	3			

N°8506/PA

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du service des marchés de la commune Sidi Abed , ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et marchés à la commune de Sidi Abed,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;

les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteurs	Qualifications exigées	Classes minimales
Lot N° 1	B	B1 et B3	5
Lot N° 2	B	B1 et B3	5
Lot N° 3	B	B1 , B3 , B10 et B11	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°8507/PA

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale du Pré-scolaire et des sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Casablanca – Settat  
 Direction provinciale d'El-Jadida

**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »**  
**N° : 121/INV/2022 (En Lot Unique)**

Le **25/11/2022 à 12h**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au « rabais ou à majoration » :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Cautions provisoires
TRAVAUX D'ÉTANCHEITÉ DE DIX - HUIT (18) UNITÉS SCOLAIRES RELEVANT DE NEUF (09) COMMUNES TERRITORIALES, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA : (4) A LA COMMUNE EL JADIDA (2) A LA COMMUNE OULAD HCINE (1) LA COMMUNE OULAD GHANEM (2) A LA COMMUNE OULAD FREJ (2) A LA COMMUNE HAWZIA(2) A LA COMMUNE SIDI SMAÏL (2) A LA COMMUNE SIDI ALI BEN HAMDOUCH (1) A LA COMMUNE BIR JDID(2) A LA COMMUNE MOGREGS .PROVINCE D'EL JADIDA. (En Lot Unique)	900 840.00 Neuf Cent Mille Huit Cent Quarante Dirhams	15 000.00 Quinze Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
N	N1	3

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°8508/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE D'AZILAL  
 PACHALIK D'AZILAL  
 COMMUNE D'AZILAL  
 DIVISION TECHNIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 18/2022 /C.AZ**

Le **MERCREDI 30 Novembre 2022 à 11:00 heures** il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **TRAVAUX DE REHABILITATIONS ET EXTENSION DU RESEAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES QUARTIERS DE LA VILLE D'AZILAL.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : **60 000,00 dhs (Soixante mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3 999 996,00 dhs (trois millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt seize dhs 00 centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la C.U d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Dossier technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
C	3	C3

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 02 du règlement de consultation.

**N°8511/PA**

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Casablanca – Settat  
 Direction provinciale d'El-Jadida

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° : 13/JUNV/2022**

Le **25/11/2022 à 11h**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre sur offres de prix relatif aux Etudes Techniques et Le Suivi des Travaux d'extension de TRENTE DEUX (32) salles de classe comme suit :

Objet	Estimation des études et du suivi du maître d'ouvrage de Dirhams TTC
Les Etudes Techniques et Suivi Des Travaux d'extension de trente deux (32) salles de classe aux Communes territoriales suivantes : (06) à la Commune territoriale LBIR JDID; (06) à la Commune territoriale Oulad HAMDAN (04) à la Commune territoriale OULAD GHANEM ; ; (06) à la Commune territoriale AZMMOUR ; (03) à la Commune territoriale OULAD HCINE et (07) à la Commune territoriale My Abdellah ; province d'El-Jadida.	80 000 ,00 (quatre vingt Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'ELJADIDA, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception auprès Service Constructions, Equipements et Patrimoine, direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- \* Pour les entreprises installés au Maroc : Les certificats d'agrément, domaine d'activité : D14, D15, et D16 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par le Décret n° 2-98-984 du 4 hijja 1479 (22/3/1999) et l'arrêté du ministre de l'équipement et du transport n° 2053-13 du 19 chaabane 1434 (26 juin 2013)
- \* Pour les entreprises non installés au Maroc : Doivent présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation

**N°8509/PA**

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
 de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

جامعة الحسن الأول  
 Université Hassan 1<sup>er</sup>

**LA PRÉSIDENTE**  
**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'Université Hassan 1<sup>er</sup> de Settat annonce des Concours pour le Recrutement de (03 postes) cadres Administratifs et Techniques (**Session 26/11/2022**), au profit de ses établissements selon les Spécialités demandées cités au tableau suivant :

Etablissements	Grade	Spécialités	N. P	Adresses
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation Berrechid	Administrateur 2ème grade	التدبير المالي والمحاسباتي	01	Siège provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université B.P 218 Berrechid Tél. 0523224756 Fax 0523256530
	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma), Le dernier délai d'inscription sur le site avant le 17.11.2022.

**Conditions de participation :**

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

**Pour les administrateurs 2<sup>ème</sup> grade**  
 Diplôme d'études supérieures approfondies ou diplôme d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou équivalent l'un d'entre eux conformément aux exigences du décret n. 2.12.90 délivré le 8 Jumada II 1433 (30 avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Pour les techniciens 3<sup>ème</sup> grade.**  
 Le diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de formation professionnelle créés selon le décret n 2.86.325 du 9 Janvier 1987 ou tout diplôme équivalent selon les dispositions réglementaire en œuvre selon le décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

**Dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

1. Demande de candidature adressée au chef d'établissement concerné ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;
6. Déclaration sur l'honneur pour l'authenticité des documents soumis ;

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma),
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma)

**La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.**

**N°8510/PA**

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الدريوش  
الجلس الإقليمي للدريوش  
النديرة العامة للمصالح  
مصلحة الموارد المالية والبشرية

### إعلان

يعلن رئيس المجلس الإقليمي للدريوش عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين التابعين لميزانية إقليم الدريوش برسم سنة 2022، بمقر المجلس الإقليمي على الساعة العاشرة صباحاً، وذلك وفق الجدول بعد:

الطراز الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتبارى بشأنها	شروط إجراء الامتحان	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	منصب واحد	التوفر على ست (6) سنوات في الدرجة فسي اليوم المحدد لإجراء أول اختبار.	24 نونبر 2022	16 نونبر 2022
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	منصب واحد	إجراء أول اختبار.	(2022/11/24)	

N°8512/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DE  
L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TARUDANT



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء  
النديرة الإقليمية بتارودانت

### أvis d'Appel d'Offres Ouvert N°25/2022

Le 23 novembre 2022 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TARUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Qued El Faegh au PK 102+000 de la RN10 (RN7). Province de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat - M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 7 000,00dhs(SeptMilledirhams)  
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 515 916,00 Dhs(Cinq Cent Quinze Mille Neuf Cent SelzeDhs, 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

- Un dossier technique comprenant  
\* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie du certificat de qualification certifié conforme à l'original faisant ressortir :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE
CQ	CQ.8	2

\* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8516/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE OULED ALI YOUSSEF

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° : 07-08-09/COAY/2022

Le 23 Novembre 2022 à partir de 10 heures 00 minutes, il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la Commune d'Ouled Ali Youssef, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour:

A.O.N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
07/COAY/2022	Construction segia Tiamae à Lamsareh Beni Hassan, Commune Ouled Ali Youssef -Province de Boulemane-	93.960,00	2.500,00	10H00
08/COAY/2022	Travaux de construction des Gradins à Bouhssoune et achèvement construction Gradins au Douar Air Jaha, Talwant Haut, Commune Ouled Ali Youssef -Province de Boulemane-	141.390,00	4.000,00	10H30
09/COAY/2022	Travaux de construction des murs de protection à Talwant Haut Commune Ouled Ali Youssef -Province de Boulemane-	94.170,00	2.800,00	11H00

- Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la Commune d'Ouled Ali Youssef.

- Le dossier d'appel d'offres peut :

- \* Soit le retiré du service des marchés relevant du siège de la Commune.
- \* Soit le télécharger à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le dossier d'appel d'offres peut :

- \* Soit l'envoyer par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune.
- \* Soit le déposer contre récépissé au bureau de service technique.
- \* Soit le remettre directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis.
- \* Soit par la soumission électronique à partir du portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 6 du règlement de la consultation.

N°8513/PA

DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG

### AVIS D'APPEL D'OFFRES SEANCE PUBLIQUE

IL SERA PROCÉDÉ DANS LA SALLE DES RÉUNIONS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE ASSA ZAG RELEVANT DE L'ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION GUELMIM OUED NOUN SISE À : RUE 19 MAI ASSA, À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRE OUVERT CONCERNANT :

N° AD	OBJET	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHS	Estimation de TTC	Qualification et Classification demandée	DATE D'OUVERTURE
44/2022/INV/DP AZ	TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTÉGRÉ DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP	10 000,00	180 000,00	Niveau 1 Qualification professionnelle 1	20/11/2022 à 12H00MN
45/2022/INV/DP AZ	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AUX ÉTABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : ECOLE PRIMAIRE MED 6 A ASSA -	16 000,00	463 896,44	Niveau 1 Qualification professionnelle 1	20/11/2022 à 12H00MN
46/2022/INV/DP	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 6 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON.	20 000,00	600 000,00	Niveau 1 Qualification professionnelle 1	20/11/2022 à 12H00MN

LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE RETIRÉS AUPRÈS DU BUREAU DES MARCHÉS ET DES RÈGLEMENTS AU SIÈGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS D'ASSA ZAG OU TÉLÉCHARGÉS À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ÉTAT : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27, 29 ET 31 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- \* DÉPOSÉS, CONTRE RÉCÉPISSE, LEURS PLS AUPRÈS DU BUREAU DES MARCHÉS DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG,
- \* SOIT LES ENVOYER, PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION, AU BUREAU PRÉCITÉ,
- \* SOIT REMIS, SÉANCE TENANTE, AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLS.
- \* SOIT LES ENVOYER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE VIA LE PORTAIL DES MARCHÉS PUBLICS : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 6 DE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

N°8514/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الدريوش  
نديرة إقليم الدريوش  
جماعة أولاد أصيبح

### إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022.

يعلن رئيس جماعة أولاد أصيبح أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022، لولوج منصب: مساعد إداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثالثة، يوم 26 نونبر 2022 بمقر جماعة أولاد أصيبح، مفتوح في وجه مساعد إداري من الدرجة الثالثة ومساعد تقني من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة أولاد أصيبح والمتوفرين على ست سنوات من العمل الفعلي بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2022.

لغى الراغبين في المشاركة أن يبعثوا طلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة أولاد أصيبح في أجل أقصاه 29 نونبر 2022 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

حدد عدد المناصب المتبارى بشأنها فيما يلي:

عدد المناصب	الدرجة
(1)	مساعد إداري من الدرجة الثانية
(1)	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

N°8515/PA

**AFRIQUE ALMOSE SARL AU**  
Au capital de 100 000 Dhs  
Siège social : 45, Rue Abdelkader Mouftakar 2ème Etage, N° 4 Casablanca  
RC : 559367

**AVIS DE CONSTITUTION**  
Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 22/09/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **DENOMINATION** : AFRIQUE ALMOSE SARL AU

- **OBJET** : Déploiement et installation de tous types de réseau télécoms, informatique, et électrique

- **SIEGE** : 45, Rue Abdelkader Mouftakar 2ème Etage, N° 4-Casablanca

- **CAPITAL** : 100 000,00 DHS

- **DUREE** : 99 ans

**GERANTS** : - Mr. Kamal SEYAD marocain, C.L.N N°BK178978, Né le 16/01/1977, demeurant à Cite De L'Air Rue Kenitra Nr 11A Nouaceur.

**IMMATRICULATION** : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 30/09/2022 sous le numéro 842673.

Pour avis, le gérant

N° 8519/PA

**"BIOS TECHNOLOGY" SARL**

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 30/04/2022, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Objet : Informatique (MARCHAND DE MATERIEL).  
Siège Social: 64 Rue Abdellah El Mediouni Etage 1 Appartement 2 Casablanca.

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams:

Mr LAHCEN SALAMAT 500 PARTS & Mr SAMIR MAATALLAH 500 PARTS

Gérance : Mr SAMIR MAATALLAH est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13/06/2022 sous le numéro 827398 et immatriculé sous le numéro 546375.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 8520/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS  
Académie Régionale d'Education et de Formation Casablanca – Settat  
Direction provinciale d'El-Jadida  
Avis de La Consultation Architecturale

N° : 02/CA/INV/2022

Le 28/11/2022 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à La Consultation Architecturale ayant pour objet :Les Etudes Architecturales et le Suivi Des Travaux d'extension de TRENTE DEUX (32) salles de classe aux Communes territoriales Sui-

vantaires, (06) à la Commune territoriale LBIR JDID ; (06) à la Commune territoriale OuladHAMDAN ;(04) (à la Commune territoriale OULAD GHANEM) ;(06) (à la Commune territoriale AZMMOUR , (03) à la Commune territoriale OULAD HCCINE ET (07) à la Commune territoriale My Abdellah ; province d'El-Jadida.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :6000 000 dirhams HTSDXMillions de Dirhams Hors Taxes)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service Construction, Equipements et Patrimoine à la Direction Provinciale d'El-Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAlouloua 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Construction, Equipements et Patrimoine à la direction provinciale d'El-Jadida.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

- Une réunion sera prévue le 10/11/2022à 11hà la Direction Provinciale d'El-Jadida

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 au règlement de consultation architecturale

N° 8521/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 07/BG/2022

Le 23/11/2022 à 11h00 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN MUR DE CLOTURE DE LA RESIDENCE GOUVERNEUR A LA VILLE DE MIDELET. PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétaire Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à

partir du portail des Marchés de l'Etat http://www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUINZE MILLE DIRHAMS (15 000,00 DHS) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT TRENTE DEUX DHS (499 632.00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-

12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8522/PA

**ARRETE GUBERNATORIAL N°59 DU 27/10/2022**  
ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU PROJET D'UNE CARRIERE DE MARBRE DE LA SOCIÉTÉ SOURCE DE MARBRE A LA COMMUNE SIDI HSSAINE PROVINCE DE TAROUADANT LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE TAROUADANT,

**ARRETE**  
Article I : L'ouverture d'une enquête publique le Jeudi 24/11/2022 à la Commune SIDI HSSAINE cercle Taliouine, relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet d'une carrière de marbre de la société SOURCE DE MARBRE SARL.

Article II : Le dossier de l'enquête publique est déposé avec le présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions concernant le projet au siège de la Commune SIDI HSSAINE, durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 15 jours.

• Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la Commune SIDI HSSAINE, 5 jours avant l'ouverture de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 15 jours.

Article III : La population concernée par l'enquête publique est située dans le périmètre de l'impact du projet sur l'environnement. Article VI : La mise en œuvre de cet Arrêté Gubernatorial incombe à l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 8523/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation

Casablanca – Settat  
Direction provinciale d'El-Jadida

**Avis Rectificatif de l'A/O/O Au Rabais ou à Majoration N°10J/INV/2022**

Le Directeur Provincial d'ElJadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard IbnToumert El Jadida 24000, Informe le public que :  
**L'A/O/O Au Rabais ou à Majoration N°10J/INV/2022, paru au journal LIBERATION n° 9751 du 22/10/2022, nécessite une modification concernant L'Heure de l'Ouverture des Plis ; il faut donc lire :**

- L'A/O/O Au Rabais ou à Majoration N°10J/INV/2022 sera ouvert le : 16/11/2022 à 12h00au lieu du 16/11/2022 à 10h00

• Le reste est sans changement

N°8517/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**33/AOO/DRPJ/ANP/2022**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 24/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**REALISATION DE DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN AU PORT D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de TAMP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **7.000,00 SEPT MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **511.320,00 TTC**  
**CINQ CENT ONZE MILLE TROIS CENT VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de TAMP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les sociétés marocaines :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: A QUALIFICATION: A.2 CLASSE: 5  
OU SECTEUR: A QUALIFICATION: A.3 CLASSE: 5

**Pour les sociétés non installées au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à TAMP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia-El Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8518/PA

«HAROMA TRAVAUX» S.A.R.L.  
PROPRIÉTÉ ATTAWHID 1  
- B-8, AKIOUD,  
APPT N° A004, RDC DE  
L'IMMEUBLE B -  
SECTION GH-1 -  
MARRAKECH  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 10.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 21/09/2022, il a été décidé :

- De ratifier la cession de 50 parts sociales de Mr HARTY ELMEHDI en faveur de Mlle CHAIMAE MENDILI ;
  - De constater l'intégration d'une nouvelle associée dans la société, notamment Mlle CHAIMAE MENDILI ;
  - De transformer la société en société à responsabilité limitée ;
  - De nommer une nouvelle cogérante de la société notamment Mlle CHAIMAE MENDILI et lui conférer tous les pouvoirs séparément avec Mr HARTY ELMEHDI et ce pour une durée illimitée ;
  - Questions diverses.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 27/10/2022, sous le n° 140832.

Pour extrait et mention  
N° 8527/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE  
DE BOULEMANE  
COMMUNE TALZEMT  
SERVICE TECHNIQUE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
(Séance publique)  
N° 02/2022/C.T

Le 30/11/2022 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune territoriale Imouzzer Marmoucha à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

- Creusement des forages de puits à Tayroute ; Imzine, Ait Ouaryache ;
- Forage de puits à Lmaarade.

Commune Talzemt Province de Boulemane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de Service Technique de La Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

- Forage de puits à Tayroute ; Imzine, Ait Ouaryache : 159 600,00 Dhs
- Forage de puits à Lmaarade : 56 304,00 Dhs

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit l'envoyer électroniquement par portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°12 du règlement de consultation.

N° 8528/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°16 /BG/2022

Le 24 Novembre 2022 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouazazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5000,00dhs (Cinq Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 203 256,00dhs (DEUX CENT TROIS MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SIX DIRHAMS ET ZERO CENTIMES) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouazazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSEES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 23/11/2022 A 16H30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8529/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CERCLE  
DE KHOURIBGA  
CAIDAT LAGFAF  
BENI KHLEF  
COMMUNE BENI KHLEF

Avis D'appel D'offre  
Ouvert N° 04/2022

Le 01/12/2022 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune BENIKHLEF à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix concernant :

Travaux d'installation Des Poteaux Et Câblages Pour Electrification Des Douars De La Commune De Beni Khlef / Province De Khouribga.

Le dossier de appel d'offre peut être retiré auprès du service technique de la Commune beni khlef. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10.000,00 dhs (Dix mille dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à: TROIS CENT VINGT HUIT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SEPT DIRHAMS QUATRE VINGT CTS TTC ( 328.387.80 dhs TTC)

Le contenu la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du service technique au nom de Monsieur le président de la Commune Beni Khlef.
2. Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
3. Soit les remettre ; séance tenante ; au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
4. Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 8530/PA  
ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONALE DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
BRANCHE EAU  
Direction  
Approvisionnement  
et Marchés  
Avis d'Appel d'offres  
Ouvert N° :  
43/DAM/CM/2022  
à lot unique  
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Renouvellement des onduleurs du Datacenter de l'ONEE Branche Eau à Rabat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 660.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 6.600,00 MAD Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le 17/11/2022 à : 10:00 (heure locale) au lieu

suivant : Division Gestion des bâtiments

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 24 Novembre 2022 à 10:30 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera fait en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONÉE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 8531/PC  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PRIVNCE D'EL JADIDA  
CERCLE DE SIDI SMAÏL  
CAIDAT D'OULED  
HAMDANE  
C.T SI HSAÏEN  
BEN ABDERRAHMANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° 03 /2022

Le 30/11 /2022 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif à l'achat des luminaires solaires pour éclairage public

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau d'ordre de CT SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 Dhs (cinq mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 93484.80 Dhs TTC (quatre vingt treize mille quatre cent quatre vingt quatre dhs80cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques homologués par Barid Al Maghrib

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de CT SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8532/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Chefchaouen  
Commune territoriale de fifi

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour le grade de rédacteur 2eme grade**

La commune Rurale de fifi organisera le19Décembre2022 au siège de la commune un examen D'aptitudes professionnelles pour le grade de rédacteur 3eme grade au profit des Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions de mandes au 31 décembre 2022

le Nombre de postes Postulée est un (1)

L'examen porte sur :

Un examen écrit d'ordre général, durée 3 h coefficient (3)

Un examen écrit portant sur la fonction en question durée 3 heures coefficient (4)

Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30minutes coefficient (4)

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature pour cet examen Avant 12décembre2022

N° 8524/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHEFCHAOUEN  
COMMUNE TERRITORIALE FIFI

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour le grade Adjoint Technique 2eme grade**

La commune territoriale de fifi organisera le 12 décembre2022 au siège de la commune un examen D'aptitudes professionnelles pour le grade d'adjoint technique 2 eme grade au profit des Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions de mandes au 31 décembre2022

le Nombre de poste Postulée est un (1)

L'examen porte sur :

Un examen écrit d'ordre général, durée 3 h coefficient (2)

Un examen écrit portant sur la fonction en question durée 3 heures coefficient (3)

Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30minutes coefficient (3)

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature pour cet examen Avant 05décembre2022

N° 8525/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHEFCHAOUEN  
COMMUNE RURALE DE FIFI

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour le grade d'adjoint administratif 1er grade**

La commune Rurale de fifi organisera le19décembre 2016 au siège de la commune un examen D'aptitudes professionnelles pour le grade d'adjoint administratif 2 eme grade au profit des Fonctionnaires De la commune ayant requis les conditions demandés au 31 décembre 2022

le Nombre de postes Postulée est un(1)

L'examen porte sur :

Un examen écrit d'ordre général, durée 3 h coefficient(2)

Un examen écrit portant sur la fonction en question durée 3 heures coefficient(3)

Un examen oral pour les admis en examen écrit durée entre 15 et 30minutes coefficient (3)

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demande de candidature pour cet examen Avant 12décembre2022

N° 8526/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la protection sociale  
Direction Régionale et de la protection sociale  
Fès-Meknès  
Délégation Provinciale et de la protection sociale  
El Hajeb  
Centre hospitalier provincial EL HAJEB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :04/2022/CHP/ELH (Séance publique)  
Le 07/12/2022 à 10H, il sera procédé, à la salle des réunions du Centre hospitalier provincial d'EL HAJEB, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : prestations d'hygiène, de désinfection et de nettoyage des locaux du centre hospitalier provincial d'EL HAJEB. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatorze mille (14.000,00) Dirhams  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Quatre Cent Quatre-Vingt-Deux mille Deux Cent Quatre-vingt-Cinq Dirhams et 76cts (482.285,76DH) Toutes Taxes Comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb ;  
- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
Une visite des locaux et des bâtiments administratifs relevant du centre hospitalier provincial El Hajeb est organisée par le Maître d'ouvrage à l'intention des concurrents. Cette visite est prévue du 28/11/2022 à 10h.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 8546/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la protection sociale  
Direction Régionale et de la protection sociale  
Fès-Meknès  
Délégation Provinciale et

de la protection sociale  
El Hajeb  
Centre hospitalier provincial EL HAJEB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :05/2022/CHP/ELH (Séance publique)  
Le 14/12/2022 à 11H, il sera procédé, à la salle des réunions du Centre hospitalier provincial d'EL HAJEB, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage des locaux du centre hospitalier provincial El Hajeb  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille (20.000,00) Dirhams  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Sept Cent Vingt-Six mille Deux Cent Quarante-Quatre Dirhams et 32 cts (726.244,32DH) Toutes Taxes Comprises.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif

aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés du centre hospitalier provincial El Hajeb ;  
- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
Une visite des locaux et des bâtiments administratifs relevant du centre hospitalier provincial El Hajeb est organisée par le Maître d'ouvrage à l'intention des concurrents. Cette visite est prévue du 05/12/2022 à 10h.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 8547/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL

Service des Affaires Financières  
et du Patrimoine  
Bureau des marchés  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 08/2022/BP  
Le Jeudi 24 Novembre 2022 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres travaux de construction et d'aménagement de voiries aux Communes de Tensia et Ouled Dahou, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul  
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés au nouveau siège du conseil de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul sis à angle avenue Mohamed VI et Avenue Brahim Errouadi, Zone Industrielle, Ait Melloul, Ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dhs (Vingt Mille Dirhams).  
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 270.600,00 Dhs TTC (Deux cent Soixante-Dix Mille six Cent Dirhams et 00 Cts

toutes taxes comprises).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés précité.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 1982-21 du 14/12/2021.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.  
Les concurrents doivent présenter une copie légalisée du certificat d'agrément pour les domaines: D02 ou D17 délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.  
N° 8548/PA



APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le 23 Novembre 2022 à partir de 10 heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sis à Angle Av Meçs et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Estimation des coûts des prestations en Dhs(TTC)	Observation
92/INV/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL DES INTERNATS ET DES CANTINES SCOLAIRES DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT A OUAZAZATE.	13 500,00	892.954,80	
93/INV/2022	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT à OUAZAZATE.	4 000,00	277.152,00	Les échantillons seront remis au bureau
94/INV/2022	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT à OUAZAZATE.	43 000,00	2.860.304,40	d'équipement de la DP de l'AREF-DT à Ouarzazate sis à l'annexe de la DP Avenue
95/INV/2022	ACQUISITION DE MOBILIER D'INTERNATS DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT à OUAZAZATE.	12 000,00	813.240,00	Biz-Anzarane(Anciens locaux du lycée My Rachid pour l'enseignement originel) au plus tard le 22/11/2022 à 16h30
96/INV/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL DU SPORT DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT à OUAZAZATE.	11 000,00	717.408,00	
97/INV/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT à OUAZAZATE.	17 000,00	1.145.160,00	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;  
✓ Soit les déposer, contre récépissé, au bureau précité.  
✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
✓ Soit les envoyer électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
N°8545/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
CERCLE DES RIAMNA  
CAIDAT DE BOUCHANE  
CT BOUCHANE

Avis d'appel d'offres ouvert (Sur offres de prix) Séance Publique

Le Mercredi 23 Novembre 2022, il sera procédé au bureau de Mr. Le président de la CT Bouchane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'affermage du souk hebdomadaire de la commune territoriale de Bouchane, et l'abattoir de la commune de Bouchane au titre de l'année 2023 à partir du 01/01/2023 au 31/12/2023 comme suit :

Appel D'offres N°	DEPENDANCES	CAUTION PROVISoire (DH)	PRIX ESTIMATIF POUR L'EXPLOITATION(DH) Par Année	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
1/2022	SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE : - SOUK A BESTIAUX - FOUNDOUK - POIDS PUBLIC - TENTES ET DROIT D'ENTREE	100.000,00	1.400.000,00	23/11/2022 A 10 HEURE MATIN
2/2022	ABATTOIR DE LA COMMUNE	70.000,00	84.000,00	23/11/2022 A 12 HEURE

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de la régie de recette de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 le 08 Joumada Al Aoula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommande avec accusé de réception au bureau du président de la CT Bouchane.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
- Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N°8544/PA

# Sport

## C1: Glissade irrémédiable ou simple incident

L'Espagne à la traîne de l'Angleterre

Pour la première fois depuis 24 ans, un seul club espagnol, le Real Madrid, disputera les 8e de finale de la Ligue des champions, une déroute pour la Liga qui semble désormais à la traîne, aussi bien sportivement qu'économiquement, de sa grande rivale anglaise.

Avec deux confrontations contre des clubs britanniques, la 6e et dernière journée de la phase de poules prend un malin plaisir à mettre le football espagnol face à sa bête noire et à ses limites actuelles.

Si le Real Madrid qui reçoit le Celtic Glasgow mercredi, est déjà assuré de finir à l'une des deux premières places du groupe F, Séville, opposé à Manchester City le même soir, a perdu tout espoir d'atteindre les 8e de finale.

Le Barça se consolera avec les barages d'accession directe à la Ligue Europa, tout comme l'Atlético Madrid si Antoine Griezmann et ses coéquipiers s'imposent mardi à Porto, ou qu'ils profitent d'un faux pas de Leverkusen contre

La dernière fois que seul un club de Liga avait franchi le cap de la phase de groupes, c'était en 1998-1999: à cette époque, où la C1 regroupait 24 équipes, le Barça et l'Athletic Bilbao étaient restés à quai, tandis que le Real Madrid avait été éliminé ensuite en quart de finale par le Dynamo Kiev.

Cette saison, le bilan des clubs espagnols n'est pas passé inaperçu.

"Le désastre du siècle pour le football espagnol?", s'est même interrogé le quotidien généraliste El Mundo.

"Hasard ou problème sérieux? Ces dernières années, le foot espagnol nage en plein doute. Le doute sportif et le doute économique. Ses clubs ont-ils un niveau moindre par rapport à il y a dix ans? La domination monétaire de la Premier League est-elle momentanée, ou durera-t-elle longtemps? Une partie de réponse, nous l'avons eue mercredi soir" après les matches de la 5e journée, a remarqué El Mundo.

Ce bilan aura des conséquences éco-



nomiques –avec un creusement des recettes entre clubs espagnols avec jusqu'à 11 M d'EUR pour le Real Madrid au titre du "market pool" de l'UEFA–, mais aussi sportives: à l'indice UEFA, l'écart entre l'Espagne, 2e, et l'Allemagne, 3e, se réduit.

"Si cela nous arrive cinq années d'affilée...", soupirait la semaine dernière Javier Tebas, le sulfureux patron de LaLiga, sans pouvoir finir sa phrase. "Il ne faut pas s'alarmer. C'est une déception, pas un désastre", a-t-il relativisé.

L'entraîneur du FC Barcelone Xavi est du même avis: "Chaque groupe est différent, il faut analyser chaque élimination séparément. La Juve aussi est dehors... Donc non, je ne crois pas qu'il y ait un problème avec le foot espagnol", a-t-il insisté.

"On ne peut pas dire que le niveau de la Liga a baissé. Je continue de penser que la Liga est au niveau de la Premier League", a renchéri le technicien catalan.

Son ancien coéquipier en sélection, Xabi Alonso, désormais à la tête du Bayer

Leverkusen, est plus circonspect.

"Le prestige du foot espagnol en Europe est énorme, mais la croissance est très rapide dans d'autres pays. Pas seulement en Premier League, mais aussi en France, en Italie, en Allemagne (...). Le fait que seul un club sur quatre passe en huitièmes montre bien que la concurrence est très forte et qu'on a raté quelque chose", a pointé le technicien basque.

Pour les dirigeants espagnols, le responsable est tout trouvé, la Premier League anglaise qui a placé des clubs en finale lors de quatre des cinq dernières éditions de la C1. Deux de ses quatre finales ont même été 100% anglaises, les deux autres ont été perdues par les Anglais face au... Real.

"Il faut corriger ce qu'il se passe en Premier League, parce que le marché est en train de devenir une bulle et devient insoutenable. Il n'y a plus de contrôle économique. C'est un sujet que l'on va mettre sur la table de l'UEFA", avait averti Tebas en septembre.

Mais le championnat d'Espagne doit considérer une menace qui vient au-delà de la seule Angleterre: la Bundesliga allemande pourrait ainsi avoir cette saison quatre équipes en 8e de finale, la Serie A italienne et la Primeira Liga portugaise trois chacune. Soit deux de plus que... la Liga.

### Programme

Ci-dessous le programme de la sixième journée, prévue ce soir, de la phase de poules de la Ligue des champions:

#### Mardi à 18h45

Bayer Leverkusen-Club Brugge KV  
FC Porto-Atletico Madrid

#### Mardi à 21h00

Bayern Munich-Inter Milan  
Liverpool-Naples  
Olympique Marseille-Tottenham  
Plzen-FC Barcelone  
Rangers-Ajax  
Sporting-Eintracht Frankfurt

## Gianluigi Buffon: Tous les ans, Paris part pour gagner la Ligue des champions



Le Paris SG a l'équipe pour gagner la Ligue des champions, affirme à l'AFP le gardien italien Gianluigi Buffon, qui se souvient de son court passage dans le club comme l'une de ses "plus belles expériences en tant que footballeur et en tant qu'homme".

A 44 ans, le champion du monde 2006 continue d'être son immense carrière à Parme, en Serie B, sans encore prononcer le mot retraite: "Ces dernières années, pour moi, ont été du pur plaisir".

**Le Juventus - Paris-SG de mercredi, avec qui auriez-vous aimé le jouer ?**

"La Juve, j'y ai passé ma vie, il y a inévitablement un lien fort, construit avec tout ce qu'on a vécu ensemble pendant vingt ans (2001-2021). Mais je garde aussi un souvenir particulier de Paris (saison 2018-19), de mes coéquipiers, des supporters. Cela a été l'une des plus belles expériences de ma vie en tant que footballeur et en tant qu'homme. Ce qui est dommage, c'est que ce match ne va pas compter tant que ça (la Juve est éliminée, le PSG déjà qualifié, ndr)."

**Est-ce enfin la bonne saison pour le PSG en Ligue des champions ?**

"Je ne peux pas le dire! Tous les ans, ça paraît être la bonne. Paris, lors des sept ou huit dernières saisons, a toujours eu une équipe qui aurait pu gagner. Mais de là à y réussir, il y a des détails, qui parfois dépendent aussi de la chance. Mais tous les ans Paris part pour gagner".

**Gianluigi Donnarumma semble plus serein depuis qu'il est titulaire au PSG. C'était la bonne**

**décision du club ?**

"Il progresse très bien, avec un très bon entraîneur des gardiens qui l'aidera à grandir. Etre titulaire te donne une plus grande force, ne pas se sentir sous examen à chaque match. Même si celui qui en pâtît, c'est Keylor (Navas, ndr), qui est aussi un très grand gardien, je suis désolé de le voir toujours sur le banc".

**La Juventus vous inquiète-t-elle ?**

"C'est une saison très difficile et des blessures importantes ont compliqué les choses. Connaissant le football, je pense qu'on ne peut pas comprendre quel peut être le problème et quelle peut être la solution sans vivre dans le vestiaire et sans connaître les dynamiques entre l'entraîneur, les joueurs".

**Vous êtes blessé actuellement (cuisse). Quand vous revoyez-vous avec Parme ?**

"Cela me désole, c'est une souffrance. Mais avec l'âge, tu comprends que tu peux aider l'équipe également en dehors du terrain. En début d'année, je serai là, avant ce n'est pas sûr. Il est important de ne pas prendre de

risque, pour pouvoir reprendre jusqu'à la fin de la saison".

**Avec un retour de Parme en Serie A la saison prochaine ?**

"On ne peut pas le dire... L'an dernier, les attentes étaient immenses, on pensait revenir aussitôt en Serie A. Mais ça a été une grande déception, nous nous sommes retrouvés face à des difficultés auxquelles nous n'étions pas préparés. Cette saison, on a adopté un profil bas et les résultats sont meilleurs (6e de Serie B, ndr). Le président Kyle Krause (l'entrepreneur américain propriétaire depuis deux ans, ndr) nous apporte beaucoup de sérénité, on sait que Parme jouera les premiers rôles à l'avenir. Quant au directeur sportif (le Français Julien Fourrier, arrivé récemment), il semble avoir les idées claires et être un homme de décision, c'est important".

**Quatre champions du monde 2006 (Cannavaro, Inzaghi, De Rossi, Grosso) entraînent désormais en Serie B, est-ce déstabilisant ?**

"Oui, c'est étrange. Selon une certaine logique, je devrais peut-être

moi aussi être sur un banc. C'est ce qui est beau dans la vie, vivre sans s'imposer de limites. J'ai suivi ma passion et ce que me disait le terrain. Je veux m'amuser jusqu'au bout en cherchant l'aventure et des projets qui ont du sens. Pour moi, Parme (son club formateur, ndr), même en Serie B, avait du sens".

**Pendant combien de temps vous voyez-vous faire ces sacrifices ?**

"Ce ne sont pas des sacrifices. Ces dernières années en particulier, pour moi, ont été du pur plaisir. Les jeunes t'aident à rester jeune et à maintenir une énergie mentale élevée. Après, c'est clair qu'il faut être au niveau. Avec la fierté qui est la mienne, je n'accepterai jamais de faire des performances moyennes".

**Pas encore le moment de penser à la suite donc ?**

"L'après, j'y pense depuis dix ans. Mais tant que j'ai l'énergie et les ambitions actuelles, je continue. Ensuite, il y aura ce que dit le corps. Si par exemple je devais me blesser encore, je pourrais éventuellement prendre acte que mon corps m'envoie des signaux et qu'il faut les accepter".

## Samir Jaouher remporte le 13<sup>ème</sup> MIC

Le Marocain Samir Jaouher a remporté, dimanche, le 13<sup>ème</sup> Marathon international de Casablanca, en signant un chrono de 2:12:27.

Samir Jaouher a devancé ses deux compatriotes Mustapha Haddadi (2:13:13) et Omar Chitachen (2:15:10).

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Samir Jaouher a souligné que sa victoire au Marathon international de Casablanca "est le fruit de plusieurs mois d'entraînements intensifs", ajoutant que "la course a été difficile".

Chez les dames, la Kényane Omyangui Jane Moraa Quizad est arrivée première, en courant la distance de

42,195 km en 2:34:30, tandis que la 2<sup>ème</sup> place est revenue à la Marocaine Keltoum Bouaassriya avec un chrono de 2:34:46 devant la Kényane Sang Chelangat (2:36:53).

Le complexe Mohammed V a été le point de départ et d'arrivée du 13<sup>ème</sup> Marathon international de Casablanca, qui est le fruit d'un partenariat institutionnel, entre la wilaya de la région de Casablanca-Settat, la commune de Casablanca avec, notamment, la Fédération Royale marocaine d'athlétisme à travers la ligue de Casablanca et la société de développement local "Casablanca Events & Animation".

## Bencherki ouvre son compteur buts avec un doublé

Achraf Bencherki a inscrit un joli doublé pour offrir la victoire à son équipe d'Al Jazira (2-0) face à Al Wasl dans un match comptant pour la 8<sup>ème</sup> journée du championnat émirati de football (ADNOC Pro League), disputé samedi au stade Mohammed Bin Zayed d'Abou Dhabi.

Les deux réalisations de l'ancien wydad ont été inscrites aux 21<sup>è</sup> et 41<sup>è</sup>

minutes de jeu.

Grâce à ce doublé, Bencherki ouvre son compteur-buts avec la formation émirati qu'il a rejointe lors du mercato estival en provenance du Zamalek d'Égypte.

Quant à l'équipe d'Al Jazira, qui occupe désormais le 4<sup>ème</sup> position avec 14 points, elle retrouve le goût de la victoire, après 2 nuls et 2 défaites.

## Ligue des champions féminine

# L'AS FAR assure l'essentiel d'entrée



L'AS FAR a beaucoup souffert avant de l'emporter face au club tanzanien de Simba Queens (1-0), dimanche soir au stade Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, pour le compte de la première journée (groupe A) de la Ligue des champions féminine de la CAF (Maroc-2022).

L'unique but de la rencontre a été signé Ibtissam Jraidj (67<sup>e</sup>).

Plus tôt dans la soirée, l'équipe zambienne de Green Buffaloes a pris le meilleur sur Determine Girls du Liberia sur le score de 4 buts à 0 pour le

compte de la même poule.

Les Zambiennes se sont imposées grâce à des buts de Maweta Chilenga (8<sup>e</sup>), Natasha Nanyangwe (30<sup>e</sup>), Hellen Chanda (31<sup>e</sup>) et Jackie Touah (58<sup>e</sup>).

Au terme de cette journée, Green Buffaloes est en tête du groupe A avec 3 points, devançant au goal average l'AS FAR.

L'AS FAR, qui signe sa deuxième participation au tournoi après celle de 2021 où elle avait terminé au pied du podium, a dû cravacher dur avant de sceller le sort du match.

Les Militaires avaient affaire à une formation tanzanienne bien organisée et qui croyait en ses chances de remporter son premier match. Mais les Marocaines ont su gérer les ardeurs de la coriace équipe tanzanienne et empêcher les trois points de la partie.

Nonuple vainqueur du championnat national féminin en 2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022, l'AS FAR a remporté la Coupe du Trône à huit reprises en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020.

Quant à l'équipe tanzanienne de Simba Queens, elle a remporté le championnat local à trois reprises (2019-20, 2020-21, 2021-22).

Les Simba Queens se sont qualifiées à la phase finale de la Ligue des champions féminine de la CAF, qui se tient du 30 octobre au 13 novembre à Rabat et Marrakech, en remportant les phases qualificatives de la zone CECAFA, et ce en battant les Djiboutiennes du GRFC 6-0, puis les Ougandaises de She Corporate 2-0.

Elles ont réussi à battre les Sud-Soudanaises de Yei Joint Stars 4-0, et les Rwandaises de l'AS Kigali WFC 5-1 en demi-finale et ont assuré face à She Corporate 1-0 en finale.

Lors de leur deuxième sortie, les Militaires affronteront, le 02 novembre, Green Buffaloes, avant de croiser le fer avec Determine Girls le 05 dudit mois.

La poule B comprend les Sud-Africaines de Mamelodi Sundowns (tenantes du titre), Bayelsa Queens (Nigeria), Wadi Degla (Égypte) et TP Mazembe (RD Congo).

## Déclarations des coaches

### Mohammed Amine Alioua Entraîneur de l'ASFAR

"On s'attendait à un match difficile. Simba dispose d'un groupe solide. Je félicite les joueuses qui ont cravaché dur pour remporter cette rencontre. Vu les nombreuses absences, comme celles de Ghizlane Chebbak et Sanaa Mesoudi, nous avons opéré quelques changements tactiques afin de pallier cette situation. Ce qui compte, ce sont les trois points de la victoire. Les joueuses ont le droit de célébrer ce succès, mais dès lundi on entamera le travail en prévision du prochain match qui sera plus compliqué".

### Charles Lukula Ayiekhoh

#### Entraîneur de Simba Queens

"La rencontre a été très disputée face à l'AS FAR qui dispose d'une bonne équipe. Nous nous sommes procurés plusieurs occasions mais sans les concrétiser. Les joueuses ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Nous avons commis quelques erreurs, mais on a fait quand bien même un bon match. Je suis sûr que nous allons faire mieux lors de nos deux prochains matches".

MAR

## Botola Pro D2

Voici les résultats complets de la huitième journée de la Botola Pro D2 de football:

JSM-CAK : 2-2

RCAZ-SM : 0-0

RAC-LMarrakech : 0-0

CJBG-RCOZ : 1-1

WST-WAF : 1-2

IZK-OD : 0-0

USMO-CAYB : 0-0

RBM-ASS : 1-1

### Classement

1- Renaissance Zemama 20 pts

2- Rapide Oued Zem 13 pts

– Youssoufia Berrechid 13 pts

4- Jeunesse Benguerir 12 pts

– Chabab Atlas Khénifra 12 pts

– Itifak Marrakech 12 pts

– Olympique Dcheira 12 pts

8- Racing Casablanca 11 pts

9- Stade Marocain 10 pts

10- Itihad Khémisset 9 pts

– USM Oujda 9 pts

12- Widad Fès 8 pts

– AS Salé 8 pts

14- Wydad Témara 7 pts

– Raja Béni Mellal 7 pts

16- Jeunesse El Massira 6 pts

## Première défaite de la saison du MAT à Mohammedia

Le Chabab de Mohammedia a battu le Moghreb de Tétouan par quatre buts à trois à l'occasion de la 7<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi", au stade El Bachir, dimanche.

La première réalisation a été inscrite dès la 8<sup>e</sup> minute sur un penalty de Mohamed Saoud en faveur du MAT, avant d'augmenter son avance par Yousef El Houari à la 12<sup>e</sup> minute. Le Chabab de Mohammedia a recollé au score grâce à Oussama Lamlaoui à la 23<sup>e</sup> minute et un but d'Abderrazak Ennakouss à la 49<sup>e</sup> minute.

Le SCCM a pris l'avantage à la 60<sup>e</sup> minute suite à un but de Lamlaoui. La formation de la colombe blanche a égalisé à la 68<sup>e</sup> minute grâce à un but contre son camp d'Abdelhak Assal. Le SCCM a repris les rênes du match à la 79<sup>e</sup> minute avec une réalisation d'Ennakouss.

Suite à cette rencontre, le club de la ville des fleurs se hisse à la sixième place avec 11 points, tandis que le Moghreb de Tétouan, 8 points, occupe la onzième place du classement.

### Résultats

UTS-OCS : 2-0

ASFAR-HUSA : 2-1

RSB-OCK : 1-0

IRT-MAS : 2-3

Raja-FUS : 1-0

MCO-WAC : 0-1

DHJ-JSS : 0-0

SCCM-MAT : 4-3

### Classement

		Pts	Jo	D	N	P	BP	BC	Diff
01	WAC	17	7	5	2	0	11	4	7
02	FAR	15	7	4	3	0	11	5	6
03	UTS	13	7	4	1	2	7	4	3
04	JSS	12	7	3	3	1	7	5	2
05	FUS	12	7	3	3	1	6	4	2
06	SCCM	11	7	3	2	2	7	6	1
07	OCS	11	7	3	2	2	9	9	0
08	MAS	9	7	2	3	2	8	7	1
09	RCA	9	7	2	3	2	6	6	0
10	DHL	9	7	2	3	2	7	10	-3
11	MAT	8	7	1	5	1	9	9	0
12	HUSA	8	7	2	2	3	6	6	0
13	RSB	6	7	1	3	3	6	9	-3
14	MCO	5	7	1	2	4	6	9	-3
15	OCK	2	7	0	2	5	3	9	-6
16	IRT	1	7	0	1	6	2	9	-7

## Au Cameroun, le changement d'équipementier des Lions Indomptables désespère les commerçants

Le visage fermé, Zobel Wansi accroche à contrecœur les maillots verts, jaunes et rouges du Cameroun de la marque Coq sportif dans sa boutique. Depuis le changement d'équipementier de l'équipe nationale de football, les tuniques des Lions Indomptables n'ont plus vraiment la cote. Le commerce de M. Wansi est presque entièrement voué aux Lions Indomptables qui affronteront le Brésil, la Serbie et la Suisse en phase de poules du Mondial-2022 (20 nov-18 déc). "On a fait des stocks importants de maillots avant la Coupe du monde" au Qatar, souffle le commerçant dans son échoppe située sur l'avenue commerçante Charles-de-Gaulle de Douala, où sont exposés des dizaines de maillots. Le quinquagénaire se demande s'il parviendra à "en vendre un ou deux" dans la journée. En juillet, la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT) a rompu le contrat qui la liait au Coq sportif jusqu'en 2023, arguant que l'entreprise française n'avait pas respecté ses engagements de fournir des équipements pour toutes les catégories des sélections camerounaises et d'ouvrir des boutiques au Cameroun. Un mois plus tard, la FECAFOOT s'engageait officielle-

ment avec un autre équipementier, l'américain One All Sports.

Mais à un mois de la Coupe du monde, les nouvelles tuniques ne sont visibles nulle part et aucun aperçu du nouveau maillot officiel n'a filtré alors que Zobel Wansi, père de quatre enfants, dit avoir vu passer son chiffre d'affaires quotidien de 100.000 francs CFA (152 euros) à moins de 20.000 (30 euros).

"Certains acheteurs se disent que les nouveaux maillots peuvent arriver à tout moment. Si le contrat avait été signé après la Coupe du monde, ça nous aurait au moins permis d'écouler les stocks restants", regrette amèrement Thomas Djingo, un autre vendeur de maillots installé sur l'avenue.

Dans la boutique de référence d'équipements sportifs à Yaoundé, City Sport, les maillots verts des Lions Indomptables griffés Le Coq sportif attendent comme ailleurs de trouver preneur. Dans ce commerce pratiquement désert, la responsable qui a requis l'anonymat reste dubitative quant au changement d'équipementier: "Est-ce que c'est confirmé?", ironise-t-elle. Et pour cause, la marque au Coq n'est pas restée inactive après la décision de la FECAFOOT de rompre son



contrat. L'équipementier a porté plainte devant la justice française pour "rupture abusive du contrat" et "attend sereinement les décisions qui y seront prises", a indiqué, sans plus de détails sur le fond du contentieux, le Coq Sportif dans un communiqué le 27 septembre.

Imperméable à la polémique, Boris Essomba, jeune supporter de l'équipe camerounaise, arbore fièrement l'ensemble maillot et short des Lions Indomptables confectionné par

le Coq sportif: "Le plus important, c'est les couleurs", assure-t-il entre deux gorgées de bière dans un bar de Yaoundé. Avec ce changement d'équipementier, la Fédération camerounaise veut "pouvoir tirer un meilleur profit de la vente des répliques des maillots des Lions Indomptables", analyse Bouba Kaélé, spécialiste en marketing.

Après la signature du contrat avec One All Sports, la FECAFOOT a lancé début septembre un appel d'of-

fres "à l'attention des entrepreneurs souhaitant commercialiser le maillot des Lions Indomptables sur le territoire national" et souligné qu'elle serait attentive à la "stratégie de limitation de la contrefaçon" des distributeurs sélectionnés.

"L'idée est de contourner la contrefaçon en contrôlant le circuit de distribution des maillots au Cameroun, ce qui n'a jamais été le cas par le passé", a indiqué à l'AFP un responsable de la fédération qui a requis l'anonymat. Les maillots contrefaits de l'équipe nationale de football du Cameroun constituent l'essentiel du marché même s'il est impossible à évaluer. Les produits "sont généralement importés parmi d'autres articles de Chine, de Turquie ou de Hong Kong sous l'appellation +articles divers d'habillement+" qui compliquent les contrôles, justifie un fonctionnaire des douanes également sous couvert d'anonymat.

Trois distributeurs officiels seront retenus à l'issue du processus de sélection mis en place par la fédération qui devraient exclure les petits commerçants comme Zobel Wansi du circuit de vente des maillots de l'équipe nationale de football du Cameroun.

### Recettes

## Gratin de champignon au fromage



#### Ingédients :

10 gros champignons blanc à farcir  
2 boules de mozzarella  
50g de beurre  
3 cas d'huile d'olive  
3 cas de bouillon de viande (eau + knor)  
1 brique de crème liquide  
1 cas de crème fraîche  
1 cas de sauce line maïzena  
Sel, Poivre, Paprika  
Gruyère râpé  
Marjolaine

#### Préparation:

Commencez par nettoyez les champignon et retirez les pieds. Faire revenir dans le beurre et l'huile mélanger,

Couvrir pour laisser évaporé, retournez au moins une fois les champignons.

Retirez en réservant le jus qui reste, placez les champignons dans le plat beurré, les farcir de gros morceaux de mozzarella.

Dans une casserole mélangez les crèmes à petit feu, le jus des champignons, le bouillon, la sauce line, les épices, retirez du feu et versez sur les champignons, saupoudrez de gruyère râpé et de marjolaine.

Enfournez environ 20 minutes juste le temps de Gratiner.

Servir chaud.

Bonne dégustation

## A Singapour, les investisseurs en cryptomonnaies bientôt soumis à un test de connaissances

Les personnes souhaitant négocier les cryptomonnaies à Singapour pourraient bientôt devoir passer un petit examen pour prouver qu'elles comprennent ce dans quoi elles s'engagent, a indiqué mercredi la banque centrale de la ville-Etat qui cherche à empêcher les investisseurs ignorants de se ruiner.

Cette place financière asiatique a développé avec prudence son marché des actifs numériques, mais a mis en garde contre les risques liés au commerce des cryptomonnaies, en particulier pour les petits investisseurs.

"Le commerce des cryptomonnaies est très risqué et ne convient pas au grand public", a estimé l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) en dévoilant des propositions visant à protéger les investisseurs.

"Cependant, les cryptomonnaies jouent un rôle de soutien dans le domaine plus large des actifs numériques et il ne serait pas envisageable de les interdire", poursuit-elle.

Dans le cadre de ce plan, qui fera l'objet d'un examen public avant de devenir une loi, le MAS exigera des fournisseurs de services de cryptomonnaies qu'ils fassent preuve de plus de transparence en informant les consommateurs des risques.

Les investisseurs potentiels de-

vront également passer un test pour évaluer leur compréhension des risques avant d'être autorisés à négocier des cryptomonnaies. Il leur sera en outre interdit d'utiliser des cartes de crédit ou des applications de paiement pour acheter des unités, précise le MAS.

Aucune incitation encourageant les consommateurs à investir dans les cryptomonnaies ne sera autorisée.

En juin, le fonds spéculatif en cryptomonnaies Three Arrows Capital, basé à Singapour, s'est effondré, tandis que Hodlnaut - un prêteur en

cryptomonnaies basé dans la ville-Etat - a été placé sous gestion judiciaire provisoire. Le Sud-Coréen en fuite Do Kwon, fondateur de la cryptomonnaie Terra, était également basé à Singapour. Malgré les risques, les monnaies numériques continuent d'attirer les investisseurs en raison des gains importants réalisés sur de courtes périodes par certains d'entre eux, souligne le MAS. Les cryptomonnaies ne sont pas adossées à des actifs réels, ce qui les rend sujettes à d'énormes fluctuations de prix et leur commerce est hautement spéculatif.

